



Assemblée générale

Cinquante-huitième session

9^e séance plénière

Mercredi 24 septembre 2003, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Hunte (Sainte-Lucie)

La séance est ouverte à 10 heures.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai besoin de la coopération et de l'appui des délégations, et pas uniquement pour commencer la séance à l'heure. J'ai remarqué que pendant que les orateurs sont à la tribune, il y a beaucoup de discussions qui se déroulent et cela perturbe quelque peu la séance. Le vieil adage « Traitez autrui comme il vous plairait que l'on vous traite » est pertinent : lorsque vous êtes à la tribune, vous n'aimeriez pas que l'auditoire mène des discussions en aparté. J'apprécierais donc beaucoup votre coopération en la matière.

En outre, j'aimerais qu'à la fin du discours d'un orateur, il y ait un petit peu d'ordre dans la manière dont certains quittent la salle afin que l'orateur suivant n'ait pas de mal à retenir l'attention de l'auditoire. Les gens ont parcouru de grandes distances pour arriver ici, et nous devons avoir la courtoisie de les écouter en silence et de prêter attention à ce qu'ils ont à dire. Je vous remercie d'avance de votre coopération et de votre assistance en la matière.

**Allocution de M. Joaquim Alberto Chissano,
Président de la République du Mozambique**

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une allocution du Président de la République du Mozambique.

M. Joaquim Alberto Chissano, Président de la République du Mozambique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République du Mozambique, M. Joaquim Alberto Chissano, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Chissano (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord de m'associer aux orateurs précédents pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale. Nous souhaitons également féliciter votre prédécesseur, M. Jan Kavan, pour la façon dont il a dirigé les travaux de l'Assemblée au cours de la session précédente. Je voudrais également saluer le Secrétaire général de ses efforts inlassables pour faire de l'ONU un instrument efficace de coopération internationale dans la quête et le maintien de la paix et de la sécurité.

Récemment, le système des Nations Unies a perdu certains de ses meilleurs serviteurs. Nous déplorons en particulier la disparition tragique de Sergio Vieira de Mello, serviteur dévoué de notre organisation. Nous tenons à réitérer nos condoléances à l'ONU, au Gouvernement brésilien et à la famille de Sergio.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Nous déplorons également le décès d'Anna Lindh, Ministre des affaires étrangères de la Suède, diplomate remarquable et grand défenseur de l'ONU. Sa disparition est une grande perte pour l'humanité, car elle luttait pour un ordre mondial où tous les pays pourraient vivre dans la paix, l'harmonie et la prospérité. Nous voudrions réitérer nos sincères condoléances au peuple et au Gouvernement suédois, ainsi qu'à la famille de la disparue.

Je suis venu à la présente session de l'Assemblée générale en tant que messenger des peuples du Mozambique et de l'Afrique en général – messenger de peuples qui se sont lancés dans la consolidation de réformes sociales, économiques et politiques. Aujourd'hui plus que jamais auparavant, les peuples d'Afrique croient en la force de leur volonté, de leur cohésion et de leur unité. Ils croient en la réalisation du potentiel de leurs capacités et de leurs ressources naturelles et humaines. Ils veulent tirer les enseignements des expériences passées, bonnes et mauvaises, pour rétablir la paix et la stabilité et pour générer la richesse et la prospérité sur tout le continent. Les peuples d'Afrique imitent les expériences de pays comme le mien, le Mozambique, où, après des années de conflit armé, une nouvelle ère de paix et de développement progressif mais constant s'est mise en place depuis 11 ans. Au cours de ces 11 années, nous n'avons cessé de faire des progrès dans la consolidation de la paix et de la démocratie. Nous préparons actuellement nos deuxièmes élections municipales prévues pour le 19 novembre 2003. En 2004, le Mozambique tiendra ses troisièmes élections générales et multipartites pour élire le Président et les membres du Parlement. La paix et la stabilité socioéconomique qui règne dans notre pays ont créé un environnement propice à l'investissement national et étranger, ce qui est essentiel à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté.

L'année dernière, le produit national brut de l'économie du Mozambique a connu une croissance encourageante de 7,7 %, ce qui a permis d'accroître les fonds du budget national alloués aux services sociaux. Ceci est d'autant plus important que le Mozambique, comme beaucoup d'autres pays de l'Afrique australe, reste confronté à une crise humanitaire résultant de variations climatiques défavorables continues qui frappent depuis plusieurs années l'ensemble de la région. Nous exhortons la communauté internationale à

répondre positivement à l'appel à l'assistance humanitaire lancé récemment par l'Afrique australe.

Dans le cadre de sa lutte contre la pauvreté, le gouvernement met en oeuvre un plan d'action pour l'élimination de la pauvreté absolue, destiné à maintenir le taux actuel moyen de croissance économique de 8 % et à ramener la pauvreté absolue à un niveau inférieur à 50 % d'ici à 2010. Afin de créer une vision nationale au service du développement pour les 25 prochaines années, le Gouvernement mozambicain a lancé son Agenda 2025, stratégie nationale pour l'avenir du pays qui repose sur un dialogue constructif avec tous les partis politiques et autres parties prenantes.

En juillet dernier, le Mozambique a eu l'honneur d'accueillir la deuxième Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine. Pendant cette Assemblée, nous avons pris d'importantes décisions qui ont permis de jeter les bases de l'Union africaine et contribueront à la mise en oeuvre efficace du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). La volonté politique et l'engagement des pays africains en faveur de mesures efficaces et concrètes de mise en oeuvre du NEPAD, telle qu'exprimées dans la Déclaration de Maputo reflète la reconnaissance du fait que la responsabilité première de l'application de cette initiative incombe aux gouvernements et aux peuples africains.

Au cours des deux dernières années, afin d'assurer une approche cohérente aux questions du NEPAD au sein des gouvernements africains, nous avons mis l'accent sur la création d'un cadre institutionnel destiné à superviser la mise en oeuvre du NEPAD au niveau régional, de façon à intégrer les priorités du NEPAD à nos programmes nationaux de développement et à créer des institutions pour gérer ces priorités. Nous devons également souligner à cet égard que le NEPAD comprend un Mécanisme d'évaluation intra-africaine dont l'objectif est d'encourager l'adoption de politiques, de normes et de pratiques propices à la stabilité politique, à une croissance rapide, à un développement durable et à une intégration régionale et continentale accélérée. Nous avons déjà constitué un « groupe de sages » qui apportera son aide au processus d'évaluation qui sera lancé prochainement.

L'appui international à la mise en oeuvre du NEPAD est essentiel. Le NEPAD doit être le cadre au

sein duquel la communauté internationale, y compris le système des Nations Unies, concentre ses efforts en vue du développement de l'Afrique. À cet égard, les partenaires de développement de l'Afrique sont priés instamment de continuer à apporter leur aide, en vue de transformer les promesses d'appui au NEPAD en réalité.

Tel est le principal programme de l'Union africaine, qui s'efforce d'édifier des fondements solides pour la démocratie, la bonne gouvernance, la paix, la stabilité et le développement durable, ainsi que de créer de meilleures conditions de vie pour tous les peuples africains. Nous reconnaissons que c'est une tâche gigantesque pour les générations présentes et futures de dirigeants africains, comme cela était le cas lorsque nous avons créé l'Organisation de l'unité africaine (OUA) il y a quarante ans et pris l'engagement de faire de la libération de l'Afrique notre objectif principal.

À Maputo, nous avons également traité des questions de paix et de sécurité qui continuent d'être le principal défi en Afrique. C'est la raison pour laquelle nous avons réitéré l'importance de l'entrée en vigueur du Conseil de paix et de sécurité, organe important de l'Union africaine, qui examinera les questions liées à la prévention, à la gestion et au règlement des conflits.

Pas à pas, et avec l'appui constant de la communauté internationale, l'Afrique s'acquitte régulièrement de ses responsabilités à l'égard du maintien de la paix et de la stabilité sur le continent.

Conformément à la décision de l'OUA prise en 1999 au sommet d'Alger sur les changements inconstitutionnels de gouvernement, l'action coordonnée de l'Union africaine, de la Communauté des pays lusophones, de la Communauté économique des États d'Afrique centrale, du Nigéria, de l'Afrique du Sud et des autres principaux protagonistes a permis au Président Fradique de Menezes de Sao-Tomé-et-Principe de revenir au pouvoir, mettant en échec une tentative de changement inconstitutionnel de gouvernement.

L'évolution politique récente en République démocratique du Congo, y compris la formation d'un gouvernement de transition et d'un parlement, la désignation de structures de commandement de l'armée ainsi que le déploiement des forces de la Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) à Bunia ont apporté

un nouvel élan au processus de paix dans ce pays. Nous ne devons pas laisser dérailler ce processus. Tous, y compris les pays voisins, ont l'obligation d'appuyer le peuple congolais et son gouvernement dans leur longue lutte pour la paix et la stabilité.

Au Libéria, à la suite du départ du Président Taylor, nous avons vu le 18 août 2003 la signature à Accra (Ghana) de l'Accord de paix global. Cet Accord couvre un large éventail de questions, y compris la cessation des hostilités; mais ce qui est encore plus important, il prévoit la création d'un gouvernement de transition qui assumera ses fonctions le 14 octobre 2003 et qui durera jusqu'à la tenue d'élections générales crédibles en octobre 2005.

Je voudrais rendre un hommage bien mérité au Président Kufour du Ghana et au Président Obasanjo du Nigeria et de fait à tous les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour le rôle crucial qu'ils ont joué dans ce processus. L'initiative régionale et l'appui international au processus de paix au Libéria resteront vains si les Libériens eux-mêmes ne sont pas à la hauteur de leurs obligations à l'égard de la paix et de la stabilité dans leur propre pays. Nous voudrions également féliciter le Conseil de sécurité de son action concernant le Libéria à l'appui des efforts déployés par la CEDEAO. Nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 1509 (2003), qui porte création de la Mission des Nations Unies au Libéria.

Au Burundi, les Africains se sont acquittés de leurs responsabilités en y établissant une mission africaine. Dans ce contexte, je suis heureux d'informer l'Assemblée générale qu'avant mon départ de Maputo, j'ai fait mes adieux au contingent mozambicain de gardiens de la paix qui seront déployés au Burundi. Ils se joindront aux forces d'Afrique du Sud et de l'Éthiopie, démontrant clairement notre attachement à la paix et à la stabilité au Burundi et dans la sous-région. À cet égard, je voudrais saisir cette occasion afin d'exprimer notre reconnaissance au Gouvernement britannique pour l'aide qu'il nous a apportée.

Nous exhortons le Conseil de sécurité à adopter une résolution qui entérine officiellement cette mission et à prendre les mesures nécessaires pour lui apporter un appui politique, financier et logistique. Faute d'agir avec décision, on va assister à une détérioration de la situation, ce qui aura des conséquences néfastes pour la stabilité du Burundi et de la sous-région.

En Guinée-Bissau, après le récent coup d'État, l'Union africaine et la CEDEAO ont pris des mesures rapides pour aider le peuple de ce pays à rétablir la légalité constitutionnelle. Nous sommes heureux d'informer l'Assemblée qu'ils ont déjà choisi par consensus un président et un premier ministre qui dirigeront un gouvernement de transition. Ils ont également mis en place d'autres instances chargées de préparer le pays à des élections, qui auront lieu prochainement. Nous demandons à la communauté internationale d'apporter son assistance précieuse à la Guinée-Bissau afin qu'elle puisse surmonter sa situation économique et sociale tragique le plus rapidement possible.

Dans la Corne de l'Afrique, nous devons continuer à encourager l'Éthiopie et l'Érythrée à oeuvrer de concert, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies, pour consolider la paix, la stabilité, promouvoir le bon voisinage et surmonter certaines difficultés persistantes. Les processus de paix en cours au Soudan et en Somalie nous donnent l'espoir de voir une paix durable régner bientôt dans la région.

Nous nous félicitons de la levée des sanctions contre la Libye ainsi que du règlement conclu entre toutes les parties intéressées, ce qui nous permet de tirer un trait sous cette question une fois pour toute.

La stabilisation de la situation en Angola, aux Comores et en Sierra Leone indique clairement que l'Afrique, en dépit des difficultés auxquelles elle est confrontée, progresse vers une paix, une stabilité et un développement économique et social durables.

Les peuples africains se consacrent pleinement à l'édification d'un continent où règne l'espoir. L'Union africaine, aux côtés des communautés économiques régionales, est résolue à relever les défis qui se posent au continent. L'Afrique est dotée de ressources naturelles et humaines qui peuvent apporter une contribution décisive à son propre développement. Il faut nous donner l'occasion de nous intégrer dans l'économie mondiale; l'occasion de profiter de la mondialisation et d'une interdépendance accrue; l'occasion de profiter de la libéralisation des échanges, des financements et des investissements au lieu d'être marginalisés et exclus; et enfin, l'occasion d'avoir accès à la science et à la technologie et notamment aux technologies de l'information.

Nous y parviendrons si la communauté internationale continue de chercher, entre autres

choses, des moyens efficaces et viables de soulager le fardeau de la dette, de remédier aux faibles niveaux d'aide publique au développement et d'investissements étrangers et de régler la question de l'accès des produits africains aux marchés dans les pays développés. En ce qui concerne ce dernier point, nous sommes déçus que la Conférence de Cancun n'ait pas eu de résultats positifs.

Les récents événements tragiques qui ont coûté tant de vies innocentes nous rappellent de manière poignante que le terrorisme international continue de représenter une grave menace à la paix et à la sécurité dans le monde. Ils ont montré en outre qu'aucun pays n'était à l'abri de ce fléau et qu'il nous faut mener une action concertée pour régler efficacement cette question. L'Organisation des Nations Unies reste un lieu privilégié pour définir les meilleurs moyens pour lutter contre le terrorisme.

Certains sceptiques se sont récemment demandés si l'Organisation des Nations Unies avait perdu sa crédibilité et sa pertinence. La réponse est claire : le rôle de l'Organisation des Nations Unies, en tant qu'instrument principal chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, est plus que jamais justifié. Comme l'a indiqué le Secrétaire général, c'est par le biais de l'Organisation des Nations Unies que nous parviendrons à conférer à nos actions la légitimité tant désirée face aux problèmes d'intérêt commun, dont les menaces à la paix et à la sécurité, et aux défis posés par le développement durable, le VIH/sida, la tuberculose, la malaria et les autres maladies infectieuses.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement restent les buts les plus importants acceptés par la communauté internationale, car ils traitent des grands domaines qui préoccupent les peuples du monde.

Depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire, l'expérience nous a enseigné que nous devons faire preuve d'une solidarité et d'une coopération internationales accrues pour parvenir à ces objectifs.

Grâce à son universalité, l'Organisation des Nations Unies a montré qu'elle était dotée d'une autorité politique et morale pour se saisir non seulement des questions que j'ai mentionnées mais également de toutes les autres questions qui préoccupent la communauté internationale. Cette

Organisation doit donc être renforcée, sauvegardée et financée comme il convient. C'est pour ces raisons que nous devons continuer à appuyer le Secrétaire général et l'Organisation des Nations Unies à qui il appartient de jeter les bases d'un monde juste et durable et d'un développement socio-économique à l'échelle mondiale. L'Afrique réitère son ferme engagement à apporter sa contribution à l'Organisation des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Mozambique de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Joaquim Alberto Chissano, Président de la République de Mozambique est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Enrique Bolanos Geyer, Président de la République du Nicaragua

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Nicaragua.

M. Enrique Bolanos Geyer, Président de la République du Nicaragua, est escorté dans de la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Enrique Bolanos Geyer, Président de la République du Nicaragua, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Bolaños Geyer (*parle en espagnol*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection à la présidence de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale. J'aimerais aussi saisir cette occasion pour souligner l'excellence du travail accompli par votre prédécesseur, M. Jan Kavan.

Nous avons tous été profondément choqués par l'attentat terroriste commis contre le quartier général des Nations Unies à Bagdad. L'attentat du mois dernier a coûté la vie à de nombreux fonctionnaires innocents de l'ONU, notamment au Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M. Sergio Vieira de Mello. Le monde ne doit pas se laisser intimider par le terrorisme. Le rôle de l'ONU, en tant que défenseur de la sécurité collective, est irremplaçable. Il incombe à toutes les nations d'assurer la sécurité mondiale et le

droit international impose à tous les mêmes obligations.

Le Nicaragua se présente devant l'Assemblée générale pour faire des suggestions concernant l'édification d'un nouvel ordre mondial et pour participer activement aux institutions multilatérales pour combattre, entre autres fléaux, le terrorisme, la corruption, le trafic de drogues, le trafic d'armes, la traite des personnes et la criminalité internationale qui bloquent le renforcement de la démocratie et entravent les progrès dans le monde.

C'est la raison pour laquelle nous avons, en Amérique centrale, entamé une ère nouvelle, dans laquelle nous sommes plus unis que jamais et servons de modèle de sécurité démocratique, avec un plan novateur pour surmonter tant les défis traditionnels que les menaces modernes.

Le 17 juillet dernier, devant les Présidents d'Amérique centrale réunis au Guatemala, j'ai présenté une proposition baptisée « Programme de limitation et de contrôle des armements en Amérique centrale en vue de réaliser un équilibre raisonnable des forces et de promouvoir la stabilité, la confiance mutuelle et la transparence ». L'objectif de mon gouvernement est d'instaurer les contrôles nécessaires pour réaliser un équilibre raisonnable des forces de défense, introduire des politiques modernes en matière de défense et de sécurité publique régionales, et renforcer les mécanismes de règlement pacifique des différends. Ce plan a été approuvé avec enthousiasme par les Présidents d'Amérique centrale réunis à Belize au début du mois. Et c'est avec plaisir que j'informe l'Assemblée générale que les équipes techniques ont commencé à travailler sur la mise en oeuvre de ce plan.

Compte tenu des circonstances actuelles, il faut que nous accordions la même attention au trafic international des armes légères. Le Nicaragua sera bientôt le site d'un important projet visant à réaliser des progrès en la matière.

Le trafic de drogues représente une menace mondiale et porte atteinte à la démocratie et à ses institutions en mettant en danger le développement humain intégral. Vu notre situation géographique privilégiée, la criminalité organisée poursuit son expansion dans notre région pour faire d'elle un point de passage entre les régions productives et les régions consommatrices des substances illicites. Nous avons endigué son avancée au Nicaragua, pays dont les

citoyens jouissent d'un haut niveau de sécurité. Il est néanmoins impératif de consolider la coopération de tous les acteurs internationaux, conformément au principe de la responsabilité partagée, pour prévenir l'expansion de la criminalité organisée et la prolifération de la consommation de drogues.

L'attachement de mon pays à la sécurité démocratique a un rapport logique avec la lutte pour la paix et l'instauration d'un ordre international juste. En dehors des pays qui ont connu la guerre, comme le Nicaragua, personne ne peut mieux contribuer efficacement à sa prévention. Les Nicaraguayens ont subi les affres et les séquelles de la guerre. C'est la raison pour laquelle le Nicaragua peut contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

C'est également la raison pour laquelle je viens exprimer, devant cette instance, la ferme volonté de mon peuple et de mon gouvernement et leurs désirs légitimes de voir notre pays être élu membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2006-2007. Notre candidature a recueilli un appui important que nous espérons consolider définitivement dans les mois prochains.

De l'avis de mon gouvernement, la lutte contre la corruption est indéfectible. Nous avons obtenu des succès importants et nous nous enorgueillissons de savoir que nous sommes un exemple que d'autres nations soeurs suivent. Nous remercions de son appui la communauté internationale qui a su interpréter notre désir de moraliser la fonction publique. La corruption est la cause de nombreux maux et entraîne de nombreux coûts économiques tout en sapant les institutions publiques et privées.

Le Nicaragua voit d'un oeil positif les efforts visant à parvenir à une convention des Nations Unies contre la corruption, et se félicite des progrès réalisés au cours de la sixième session à Vienne, qui est une base sur laquelle repose l'élaboration de la réglementation internationale permettant de combattre ce fléau et de consolider ainsi la stabilité politique de nos pays. Toutefois, pour lutter contre la corruption dans mon pays, il faut aussi renforcer le système judiciaire et le système électoral.

La résistance au changement rend plus difficile la réalisation, à la fois rapide et en profondeur, de progrès pour répondre aux besoins de la nation. C'est la raison pour laquelle j'ai récemment présenté aux acteurs politiques, économiques et sociaux du Nicaragua ma

proposition d'un plan national de développement afin que celui-ci puisse être enrichi par tous les secteurs de la société nicaraguayenne. Ce plan précise également les mesures devant être prises par toutes les entités étatiques pour l'évaluer et le modifier en vue du développement intégral de la nation.

Le Nicaragua a besoin de la coopération extérieure et celle-ci doit être coordonnée en fonction de nos plans et de nos stratégies nationales pour son utilisation. La qualité, l'efficacité et l'impact de cette coopération doivent être améliorés par l'introduction de nouvelles idées aux effets tangibles sur le développement durable. De nouvelles ressources additionnelles sont également nécessaires pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous accueillons avec satisfaction la proposition du Royaume-Uni de créer un mécanisme de financement international qui mobiliserait à court terme des fonds sur les marchés de capitaux internationaux au titre de dépenses futures dans le cadre de l'aide publique au développement.

La coopération solidaire de la communauté internationale revêt dans mon pays une importance particulière dans le domaine du déminage, où des progrès substantiels ont été enregistrés grâce à l'excellent travail des institutions nationales et internationales qui participent à cette oeuvre humanitaire et au professionnalisme des soldats de l'armée du génie.

Le Nicaragua est également un pays reconnaissant. Nous avons à plusieurs reprises reçu une aide humanitaire de nombreux pays. En contrepartie, nous avons apporté notre contribution humble mais entière à la fourniture de l'aide humanitaire aux pays voisins dans le besoin. Nous prenons part actuellement à la mission strictement humanitaire de déminage et d'appui médical en faveur de la population civile iraquienne.

Pour réaliser le développement économique, la coopération internationale ne suffit pas. Nous devons promouvoir un système de commerce international plus équitable par l'entremise de l'Organisation Mondiale du Commerce. En effet, à quoi sert la coopération pour le développement quand des barrières douanières et non douanières entravent la liberté des échanges? Nous souhaitons un traitement juste, et en cela nous espérons pouvoir compter sur l'appui des pays développés pour que se concrétise une nouvelle relation commerciale

avec les pays en voie de développement tels que le Nicaragua. En disposant d'un traitement équitable et de débouchés pour nos produits, nous bénéficierons d'un marché plus compétitif en Amérique centrale, nous attirerons davantage d'investissements afin de créer plus d'emplois justement rémunérés, recueillant ainsi les bénéfices de la situation géographique stratégique de notre région.

Le processus d'intégration en Amérique centrale, qui constitue l'un des axes majeurs de ma politique étrangère, a beaucoup progressé. Nous avons obtenu des résultats particulièrement notables en matière d'intégration économique et nous avons posé les bases qui permettront de négocier avec succès des traités de libre-échange avec d'autres pays et régions, comme celui en cours d'élaboration avec les États-Unis. Dans ses négociations, le Nicaragua demandera à bénéficier d'un traitement préférentiel parce que son économie est peu développée, très ouverte et fortement dépendante des échanges et des flux de financement extérieurs. En apportant à nos pays un développement accru générateur de richesse, nous éviterons que nos citoyens émigrent vers le Nord ou vers d'autres pays.

La paix reste seulement un espoir dans diverses régions du monde. Le Nicaragua est favorable à une action multilatérale pour trouver des solutions pacifiques respectueuses du droit international. Nous sommes vivement préoccupés par la détérioration de la situation au Moyen-Orient et par ses conséquences; c'est pourquoi nous estimons que la communauté internationale doit contribuer, par l'entremise des Nations Unies, à la recherche d'une paix juste et durable dans la région. Mon gouvernement soutient une reprise immédiate du processus de paix lancé cette année à travers le plan de paix appelé la « feuille de route ».

Nous réaffirmons notre engagement de renforcer la vocation universelle de l'Organisation des Nations Unies afin que tous les peuples du monde, sans exception, y soient équitablement représentés. C'est pourquoi je réaffirme devant l'Assemblée générale l'importance de prendre en considération l'aspiration d'un peuple représenté par un gouvernement légitime – celui de la République de Chine – à participer aux travaux des Nations Unies en tant que membre à part entière.

Le Nicaragua reconnaît ses responsabilités dans l'édification d'un nouvel ordre mondial plus humain,

plus juste et plus sûr. Nous avons malheureusement eu à affronter des moments difficiles depuis cette date fatidique du 11 septembre. Montrons-nous capables de construire un monde différent, afin d'éviter que les générations futures ne nous jugent sévèrement pour notre incapacité à trouver un consensus face aux problèmes urgents auxquels est confrontée l'humanité. Le Nicaragua est conscient de cette responsabilité, c'est pourquoi nous nous engageons à collaborer avec d'autres États membres pour défendre le multilatéralisme et surmonter les problèmes de sécurité actuels, en restant unis dans l'esprit de la Charte des Nations Unies et dans le strict respect du droit international.

Que Dieu bénisse cette Assemblée, que Dieu bénisse l'Organisation des Nations Unies, que Dieu bénisse tous les peuples du monde et que Dieu bénisse toujours le Nicaragua.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Nicaragua de la déclaration qu'il vient de prononcer.

S. E. M. Enrique Bolaños Geyer, Président de la République du Nicaragua, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Arnold Rüütel, Président de la République d'Estonie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Estonie.

M. Arnold Rüütel, Président de la République d'Estonie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République d'Estonie, S. E. M. Arnold Rüütel, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Rüütel (*parle en estonien; texte anglais fourni par la délégation*) : Permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale en sa cinquante-huitième session. Cette élection représente un hommage pour vous comme pour Sainte-Lucie. L'Estonie, comme Sainte-Lucie, est un petit

État, et ensemble nous pouvons reconnaître que l'ONU est une organisation qui permet aux petits États de prendre part à l'élaboration de processus internationaux sur un pied d'égalité avec les grands pays. Je salue également votre prédécesseur, M. Jan Kavan, qui s'est acquitté avec beaucoup de succès de sa tâche de Président de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale. Je lui rends hommage avec d'autant plus de plaisir que l'Estonie et la République tchèque partagent une histoire semblable et ont effectué des démarches conjointes pour devenir membres de la famille des nations démocratiques, de l'Union européenne et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

La cinquante-huitième session ordinaire est la première qui se tient depuis le début de la guerre en Iraq. Cette année a été une année difficile, pour les Nations Unies comme pour le monde entier. La crise iraquienne a été précédée de débats longs et passionnés au Conseil de sécurité. Beaucoup pensent que la guerre, les tensions croissantes entre les États et la reconstruction d'après-guerre en Irak ont mis à mal la capacité d'action de l'Organisation, ainsi que sa crédibilité et son rôle dans le monde. Je crois pour ma part que, loin d'avoir sapé le moral de l'Organisation, l'année écoulée l'a renforcé. Ces épreuves et le conflit en Iraq nous ont fourni une leçon et ont renforcé notre conviction que l'ONU devra à l'avenir se montrer encore plus résolue et efficace.

Malheureusement, la crise en Iraq ne s'est pas bornée à affecter le moral des Nations Unies. Bien que l'Organisation ait déjà été la cible d'actions terroristes par le passé – le siège des Nations Unies à New York avait été visé il y a plusieurs années, les attentats terroristes contre le bureau des Nations Unies en Iraq commis il y a quelques jours et le 19 août, qui ont coûté la vie à plus de 20 personnes, étaient d'une gravité sans précédent. Le terrorisme et la violence ne choisissent jamais leurs victimes, et il est particulièrement grave que l'ONU, organisation oeuvrant pour la paix et la stabilité dans le monde et réunissant tous les États de la planète, ait été prise pour cible.

Je tiens à souligner que l'Estonie a vigoureusement condamné l'attentat perpétré contre la mission de l'ONU à Bagdad. À l'instar de tous les représentants réunis dans cette enceinte, le peuple estonien et moi-même sommes profondément affligés par ces morts tragiques, et notamment par celle du

Représentant spécial du Secrétaire général, Sergio Vieira de Mello. Je compatis très sincèrement à la douleur des parents et collègues des victimes.

Cet acte terroriste, commis contre ceux qui se sont engagés à aider le peuple iraquien, porte un coup terrible à l'ONU et constitue un crime contre le peuple iraquien et la communauté internationale. Cependant, cela ne saurait amener l'ONU à se retirer des zones dangereuses. L'Estonie se félicite de la déclaration du Secrétaire général Kofi Annan qui a souligné que les attentats n'empêcheraient pas l'ONU de poursuivre ses activités en Iraq. Ne laissons pas les terroristes façonner l'avenir de l'Iraq et pousser les habitants de ce pays ainsi que la communauté internationale à renoncer au but de bâtir un Iraq souverain, démocratique et prospère.

Les récents événements ont montré plus clairement que jamais à quel point la présence de forces de stabilisation est primordiale en Iraq. Si l'on veut imposer la paix et la stabilité dans la région du golfe Persique, il est impératif de renforcer la coopération entre les forces de la coalition, l'ONU et la communauté internationale. Bien qu'étant un petit pays aux modestes ressources, l'Estonie y prend une part active. En mai 2003, le Parlement estonien a avalisé le déploiement d'une unité de forces de défense dans le cadre des opérations d'établissement de la paix menées en Iraq, et des militaires estoniens ont rejoint la mission dans la région du golfe Persique en juin. L'Estonie a accédé aux 12 conventions des Nations Unies sur la lutte contre le terrorisme et entretient une coopération active avec de nombreux États et organisations internationales.

J'en viens à présent au thème central de mon allocution : l'environnement et le développement durable. À mon sens, poursuivre une politique continue dans les domaines de l'environnement et du développement durable est l'une des responsabilités les plus fondamentales qui incombe aussi bien à l'ONU qu'aux États individuels. À long terme, le bien-être et les conditions de vie des peuples dépendront essentiellement de notre capacité et de notre volonté d'exploiter avec sagesse et modération les ressources limitées de notre planète et de nous adapter à l'environnement dans lequel nous vivons. Face à l'accélération de la croissance démographique au niveau mondial, à la hausse de la production et de la consommation ainsi qu'à la pollution qui en résulte, l'activité humaine fait peser sur notre environnement

une pression sans cesse croissante. Dans ces circonstances, protéger l'environnement et veiller au bien-être de l'humanité, de la flore et de la faune sont des tâches de plus en plus capitales et difficiles à réaliser. Ce n'est pas un hasard si l'ONU a proclamé l'année 2003 Année internationale de l'eau douce et que 2002 ait été consacrée au tourisme vert et à la montagne.

Voilà vingt ans, l'Assemblée générale adoptait une résolution portant création de la Commission mondiale de l'environnement et du développement afin de définir les problèmes de la planète et de trouver des moyens de les résoudre. Gro Harlem Brundtland la dirigeait. Son rapport intitulé « Notre avenir à tous », achevé en 1987, a défini le développement durable. Selon son principal message, la croissance économique et l'amélioration du bien-être des personnes ne devraient pas compromettre la capacité des générations futures et de l'environnement à répondre à leurs besoins, et le développement économique mondial devrait tenir compte des seuils de tolérance de l'environnement ainsi que de la nécessité de préserver les ressources naturelles.

Le développement durable, défini comme le développement harmonieux des domaines socioéconomique et naturel, est devenu prioritaire pour la plupart des démocraties du monde, surtout après la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio de Janeiro en 1992. En tant que chef de la délégation estonienne à la Conférence, j'ai signé Action 21 et les conventions-cadres sur les changements climatiques et la diversité biologique.

Onze années ont passé depuis la Conférence de Rio de Janeiro. Dans cet intervalle, la coopération entre les États pour le bien de l'environnement mondial a connu quelques progrès. De nouveaux buts ont été fixés et des conclusions provisoires ont été tirées à une session extraordinaire de l'Assemblée générale à New York, en 1997, puis lors du Sommet mondial sur le développement durable, organisé à Johannesburg en 2002. Durant sa session de 2000, l'Assemblée générale a adopté la Déclaration du Millénaire, dont l'objectif principal est la viabilité environnementale.

Il convient toutefois de noter que la planète compte un milliard d'habitants de plus qu'au moment de la Conférence de Rio de 1992. Dans les années 90, le produit intérieur brut mondial a progressé de 2,6 %

par an en moyenne. Il ne fait aucun doute que, tôt ou tard, cela va se répercuter sur notre cadre de vie à tous. Bien que nous ne soyons toujours pas en mesure d'établir avec exactitude le rapport qui existe entre l'activité humaine et le climat de la planète, un bref regard sur les changements climatiques survenus ces dix dernières années suffit pour jeter l'alarme. Les phénomènes naturels tels que El Niño et La Niña ont des retombées durables sur la vie humaine. Inondations, sécheresses, tornades et variations extrêmes de température sont désormais des réalités quotidiennes. Les États européens ne sont pas épargnés par les changements climatiques. En 1997, les inondations ont dévasté l'Europe orientale; l'été dernier, les parties occidentale et centrale de l'Europe ont été frappées par une forte vague de chaleur. Ces faits devraient suffire à nous convaincre que la protection de l'environnement touche l'humanité tout entière.

Il est primordial de coopérer et l'Estonie fait de son mieux. Nous avons accédé à toutes les grandes conventions relatives à l'environnement et souhaitons que tous les autres États de la planète fassent de même. L'Estonie a ratifié la Convention-cadre sur les changements climatiques le 27 juillet 1994 et a accédé au Protocole de Kyoto le 17 novembre 1998. Joignant sa voix à celle de l'Union européenne, l'Estonie se dit fermement résolue à mettre en oeuvre le Protocole de Kyoto dans les plus brefs délais.

L'Estonie est un petit État disposant de ressources limitées, jouant un rôle modeste dans l'économie mondiale et l'environnement. Mais nous adhérons au principe « agir localement et penser globalement ». La protection de l'environnement est extrêmement importante. L'Estonie a une longue tradition de conservation de la nature. Dès 1297, le Roi Erik Menved, du Danemark, a interdit l'abattage des arbres sur plusieurs îles estoniennes. En 1995, quatre ans après avoir recouvré son indépendance, l'Estonie a adopté une loi sur le développement durable et en 2001, sur recommandation de la Commission du développement durable, le Gouvernement estonien a approuvé une stratégie de développement durable – Estonie 21 durable.

Plus que dans n'importe quel autre domaine, la coopération entre États est importante pour la protection de l'environnement, et les organisations régionales jouent un rôle majeur en la matière. Les États de la mer Baltique ont pris une initiative

remarquable dont d'autres régions du monde pourraient s'inspirer. Le processus de développement durable régional dans la mer Baltique, lancé en 1996, est unique dans le monde – une sorte d'Action 21 pour les États de la mer Baltique – Baltique 21. Les parties au processus comprennent tous les États de la mer Baltique et la Commission européenne. Le processus vise l'élaboration et la mise en oeuvre de visions en matière de développement durable et un plan d'action pour toute la région ainsi que les secteurs essentiels.

La mer Baltique s'associe aux membres du Conseil des États de la mer Baltique. Il est tout à fait indiqué de parler de protection de la mer Baltique en cette Année internationale pour l'eau douce. Actuellement, l'Estonie assure la présidence du Conseil des États dans la mer Baltique, et la protection de l'environnement, d'abord et surtout de la mer Baltique, figure parmi les priorités majeures de la présidence. Au cours de notre présidence, nous voudrions mettre l'accent sur les nouveaux dangers résultant de l'activité marine croissante en mer Baltique. L'Estonie s'efforce de réaliser un accord entre les États membres pour réduire le plus possible le danger de pollution par les pétroliers, et appuie l'initiative de l'Union européenne d'interdire le passage de navires à coque unique sur la mer Baltique, et s'engage à voir la mer Baltique classée comme Zone maritime particulièrement sensible.

Je voudrais terminer en disant que même si je n'ai évoqué que le terrorisme et l'environnement, l'Estonie partage pleinement toutes les priorités de l'Union européenne à la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale, en particulier la non-prolifération des armes de destruction massive, le maintien de la paix, la protection des droits de l'homme et la lutte contre la pandémie du VIH/sida.

L'avenir de Nations Unies est également important pour l'Estonie. L'Organisation a besoin d'être renforcée et restructurée. L'Estonie est favorable au renforcement global de notre Organisation commune et salue les efforts du Secrétaire général Kofi Annan de revitaliser l'ONU, en particulier l'Assemblée générale. Nous estimons que la réforme du Conseil de sécurité doit permettre à l'ONU de participer plus efficacement au règlement des problèmes et des crises dans le monde entier.

Le récent rapport du Secrétaire général sur l'application de la Déclaration du Millénaire est un

document très important qui mérite une analyse détaillée et un examen approfondi. Le temps n'est-il pas venu pour la famille des Nations Unies de partager la préoccupation du Secrétaire général sur l'Organisation aujourd'hui et demain? Mettons-nous d'accord – États Membres petits et grands – sur ce que nous voudrions accomplir, à quel moment, et allons de l'avant. Seule une Organisation des Nations Unies puissante, dotée de mécanismes de décision efficaces, peut assurer le bien-être et l'équilibre du monde. Faisons en sorte que cela soit notre objectif.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Estonie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Arnold Rüütel, Président de la République d'Estonie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. John Agyekum Kufuor, Président de la République du Ghana

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Ghana. M. John Agyekum Kufuor, Président de la République du Ghana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

M. John Agyekum Kufuor, Président de la République du Ghana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République du Ghana, S. E. M. John Agyekum Kufuor, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Kufuor (*parle en anglais*) : Les deux dernières années ont été des années d'épreuves quasi apocalyptiques pour le monde et pour cette grande Organisation. De façon rapide, le monde et cette Organisation ont été pris dans ce qui ne peut être décrit que comme les feux croisés du terrorisme, de la violence et des guerres. Les incertitudes résultant de ces situations ne se sont pas encore dissipées. Une grande partie du monde est toujours dans l'incertitude, cherchant à voir plus clair quant aux orientations des relations internationales et de cette Organisation.

Les récentes attaques injustifiées contre le siège et le personnel des Nations Unies à Bagdad (Iraq) doivent être fermement condamnées. Elles ne doivent pas entamer la volonté de cette Organisation de continuer à fournir une assistance humanitaire et des secours au peuple iraquien.

Au Ghana, nous continuons de considérer l'Organisation comme dépositaire mondial de l'aspiration de l'humanité. Nous pensons que les problèmes du vingt et unième siècle ne peuvent être pris en charge sans un attachement universel au multilatéralisme, dont les Nations Unies sont le fer de lance. Mais nous recommandons que l'équité, la fermeté, l'humanité et le sens de l'équilibre caractérisent la réaction des Nations Unies face à tous les événements de nature similaire, quel que soit le lieu où ils surviennent, pour que cette Organisation puisse renforcer sa crédibilité et assurer sa pertinence de façon soutenue.

Mes compatriotes, qui vivent dans la sous-région ouest-africaine, laquelle a connu plus que son compte de conflits, connaissent bien tous les effets négatifs de ceux-ci, et les affres de l'insécurité. Ils savent également l'importance que revêtent les efforts multilatéraux dans la gestion des conflits. D'où l'engagement non démenti du Ghana, depuis plus de 40 ans, dans la prévention et le règlement des conflits au niveau international, et les missions de maintien de la paix autour du monde sous l'égide de l'ONU, et maintenant de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le dernier en date est la participation de notre pays à la Force de paix de la CEDEAO (ECOFORCE), en Côte d'Ivoire et au Libéria.

L'Afrique accepte sa responsabilité en matière de règlement des conflits internes du continent. Aujourd'hui, il ne fait pas de doute que les pays d'Afrique sont en train de relever ce défi. Mais il est également indubitable que le continent souffre d'insuffisances considérables en matière de financement et de ressources technologiques. C'est pourquoi la communauté internationale, et en particulier l'ONU, de par ses obligations en vertu de la Charte, doit continuer de soutenir l'Afrique dans ses efforts pour maintenir la paix. Il est donc à espérer que l'examen par le Conseil de sécurité des conflits de l'Afrique donnera lieu à un soutien suffisant, concret et rapide au règlement de ceux-ci.

En ma qualité de Président en exercice de la CEDEAO, je voudrais saluer le précieux appui des divers gouvernements et organisations internationales qui ont contribué aux efforts déployés par la Communauté pour installer la paix et la stabilité dans la sous-région. Grâce à cette aide, la Communauté s'emploie maintenant à régler les conflits dans lesquels se sont trouvés plongés la Côte d'Ivoire, le Libéria, la Sierra Leone et d'autres pays. Tous ont heureusement repris le chemin de la stabilité et de la normale. Je saisis donc cette occasion pour rendre hommage, au nom de la Communauté et en mon nom propre, à la France, au Royaume-Uni et aux États-Unis d'Amérique, ainsi qu'à l'Union européenne et à l'ONU, conduite par le Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour ne nommer que quelques-uns de ceux qui nous ont apporté une aide importante.

Si elle apprécie parfaitement l'appui de nos amis, la CEDEAO doit néanmoins faire appel à de nouvelles ressources de cette Organisation et de la communauté internationale, pour pouvoir consolider le processus de paix et de normalisation. Il est peut-être nécessaire de souligner que, dans certains cas, au sein de la sous-région, les efforts de consolidation de la paix après les conflits ont échoué essentiellement parce qu'on ne s'attaquait pas aux problèmes de façon systématique, suivie et globale. Ces problèmes comprennent, pour l'essentiel, le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des combattants dans la société civile. La CEDEAO sollicite par conséquent l'aide nécessaire pour pouvoir les gérer efficacement.

Le trafic généralisé d'armes légères dans la sous-région est une autre menace importante et constante dans la sous-région. À cet égard, nous notons les progrès louables accomplis par la communauté internationale grâce au Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects. À vrai dire, toutefois, des efforts plus vigoureux et plus inventifs seront nécessaires si l'on veut réussir.

Le Rapport mondial sur le développement humain de 2003 expose la tragédie qui frappe l'Afrique subsaharienne et c'est la tribune la plus appropriée pour mettre cette situation en exergue. Selon ce rapport, le reste du monde a laissé l'Afrique subsaharienne en arrière, et il faudra 150 ans pour que cette région atteigne les objectifs du Millénaire pour le développement, que les États Membres de cette Organisation avaient espéré atteindre d'ici 2015. Le

rapport déclare que : « En l'absence d'améliorations, l'Afrique subsaharienne devra attendre 2129 pour assurer l'accès de tous à l'école primaire, 2147 » – plus d'un siècle plus tard que la date prévue – « pour diviser par deux l'extrême pauvreté et 2165 pour réduire des deux tiers la mortalité infantile. En revanche, s'agissant de la faim, aucune date ne peut être fixée, car la situation de cette région ne cesse de se dégrader. »

Nous sommes au siècle du village planétaire. Comment l'Afrique subsaharienne, et ses plus de 400 millions d'habitants, peuvent-ils être condamnés à un tel destin? À l'évidence, ceci ne peut être acceptable, dans le cadre du processus de mondialisation. C'est pourquoi la communauté internationale en général, et les pays industrialisés en particulier, doivent être conscients de l'urgence de la situation, et offrir un partenariat et une assistance à la hauteur des besoins de l'Union africaine et de son initiative, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), pour la relance du développement du continent.

Les dirigeants actuels du continent ont résolu d'accompagner le retour de l'Afrique à la prospérité dans le cadre du NEPAD. La bonne gouvernance, caractérisée par la norme constitutionnelle démocratique; la primauté du droit; le respect des droits de l'homme et des droits patrimoniaux; la responsabilité des gouvernements, leur reconnaissance des organisations de la société civile et leurs rapports avec elles; la liberté d'expression; la promotion du secteur privé; la tolérance religieuse; l'élimination de l'analphabétisme et la défense de la parité entre les sexes et des droits de l'enfant, est rapidement en train de devenir de rigueur dans l'ensemble de l'Afrique. De fait, la bonne gouvernance est désormais un des articles de foi de l'Union africaine.

Sur le plan économique, l'Union africaine appelle à des partenariats, au sein du continent et en dehors, pour la mise en commun des capitaux, des idées en matière de technologies et de gestion, et également des marchés, afin de favoriser le développement de l'Afrique et de l'intégrer rapidement au marché mondial.

Je voudrais maintenant exprimer ici, si je puis, quelques réserves sur la question brûlante du commerce mondial. Il faut reconnaître qu'alors même que la vague de mondialisation submerge tous les coins

du globe, de sorte qu'aucune région ne peut s'y soustraire, le libre-échange et la concurrence, qui sont les marques distinctives du marché mondial, peuvent s'avérer hostiles et désastreuses pour la plupart des nations, et en particulier les pays les moins avancés et les pays en développement. Ce sera vraiment ce qui se passera si le processus de mondialisation n'est pas géré correctement et avec doigté.

La réalité de la situation est que la plupart des pays les moins avancés se trouvent en Afrique, et particulièrement en Afrique subsaharienne. Dans la phase actuelle de son développement, la majeure partie de l'Afrique est cantonnée à l'exportation de matières premières minérales et de produits agricoles. Cela veut dire que tant que les régions développées du monde ne cesseront pas de subventionner leurs secteurs agricole et minier, l'Afrique ne pourra pas être concurrentielle. De fait, les secteurs équivalents de l'Afrique pourraient être détruits par le dumping des régions développées du monde. Certains arguent également qu'alors même que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) reconnaît la nécessité d'accorder à l'Afrique un statut de transition, ou un statut spécial pendant une période soigneusement calculée, elle ne semble pas faire valoir suffisamment cette nécessité pour lui donner concrètement effet. L'échec de Cancun en est la preuve. L'Organisation mondiale du commerce doit donc bien faire son travail pour aider les pays pauvres qui en font partie. Il faut utiliser une combinaison de commerce et d'assistance pour aider l'Union africaine et ses États membres à développer leurs économies et à les rendre compétitives. C'est ainsi que l'on donnera à l'Afrique les moyens de s'intégrer au marché mondial, sans ajouter aux difficultés des peuples déjà marginalisés du continent.

Cette session étant consacrée à l'examen du budget biennal pour 2004-2005, nous espérons que tous les États Membres travailleront ensemble et dans un esprit positif à veiller à ce que tous les mandats à mettre prioritairement en oeuvre bénéficient d'un financement approprié, y compris les mandats touchant au développement et à la stabilité de l'Afrique. À cet égard, nous nous félicitons de la création récente du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique auprès du Secrétaire général, et nous attendons avec intérêt la contribution positive de ce Bureau pour répondre aux nombreux problèmes du continent.

Ma délégation se félicite des efforts renouvelés du Secrétaire général pour réformer certains aspects du

fonctionnement des opérations de l'Organisation, et elle apprécie le défi qu'il lance aux États Membres pour qu'ils prennent des initiatives audacieuses en la matière. À cet égard, nous l'assurons de tout notre appui pendant la présente session pour l'adoption et la mise en oeuvre de sa vision renouvelée, et nous appuyons son rapport intitulé « Renforcer l'ONU : un programme pour aller plus loin dans le changement » (A/57/387/Corr.1).

Nous tenons à réitérer la nécessité impérieuse de la réforme du Conseil de sécurité, afin que celui-ci puisse s'acquitter des obligations que lui confère la Charte avec plus d'efficacité et en bénéficiant de l'entière confiance des États Membres. À cet égard, nous souscrivons pleinement à la position du Mouvement des pays non alignés pour ce qui est de l'élargissement de la composition du Conseil de sécurité. Nous faisons également nôtre la revendication de l'Afrique d'avoir au moins deux sièges permanents.

Nous espérons sincèrement que l'Organisation aura les moyens d'assumer un rôle central dans les efforts déployés actuellement pour normaliser la situation au Moyen-Orient, en particulier en Iraq et en Palestine. Le renforcement de l'Organisation relativement à cette question la revitalisera et lui permettra de survivre à ce nouveau siècle pour promouvoir la cause de la paix et de la sécurité dans le monde.

Pour terminer, je voudrais remercier votre prédécesseur d'avoir mené avec compétence les délibérations de l'Assemblée générale au cours d'une année particulièrement difficile à tous les égards. Nous nous félicitons également de vous voir occuper la présidence. Nous sommes certains que l'Assemblée générale ne saurait être en de meilleures mains et nous vous souhaitons un plein succès.

Je vous remercie et que Dieu vous bénisse tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Ghana de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. John Agyekum Kufuor, Président de la République du Ghana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne démocratique et populaire

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne démocratique et populaire et ancien Président de l'Assemblée générale.

M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne démocratique et populaire est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne et ancien Président de l'Assemblée générale, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Bouteflika (*parle en arabe*) : Je tiens à vous féliciter chaleureusement, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale, dont les travaux bénéficieront sans doute de vos qualités humaines, de vos compétences et de votre expérience dans le domaine des relations internationales. Je suis également convaincu que vous réussirez aussi bien dans votre tâche que votre excellent prédécesseur.

Je voudrais également rendre hommage à notre Secrétaire général pour tous les efforts déterminés qu'il déploie au service des objectifs de l'ONU et de la paix dans le monde.

La présente session de l'Assemblée générale intervient à un moment où la vocation et le rôle de notre organisation sont mis en péril dans une situation internationale complexe et pleine de menaces.

À vrai dire, la récente évolution des événements ouvre une nouvelle période d'instabilité, d'incertitudes et de questionnements où sont mis en évidence les dangers d'une mise à l'écart de notre organisation dans la conduite des affaires du monde. Plus que jamais auparavant, se trouve confirmé le caractère irremplaçable de l'Organisation en tant que cadre universel dont la finalité est d'assurer un ordre international fondé sur la paix, la sécurité et la coopération pour le développement.

La communauté internationale se trouve placée devant l'impératif de retrouver sa cohésion et de se mobiliser pour la pleine réhabilitation de l'ONU à travers le respect par tous des buts et des principes de la Charte, fondements indispensables d'une société internationale civilisée.

Il nous revient de renouer avec l'élan salutaire marqué par le Sommet du Millénaire et conforté par le rôle joué par l'ONU dans l'organisation d'une riposte collective contre le terrorisme au lendemain des attentats barbares du 11 septembre 2001.

La problématique de la paix, de la sécurité et du développement qui est la raison d'être de notre organisation appelle en effet un renouvellement de l'engagement en faveur de la coopération internationale et ce d'autant plus que nous vivons dans un monde de plus en plus interdépendant et où les problèmes sont étroitement liés.

Nous appuyons fortement l'idée que l'ONU reste le lieu privilégié où doivent se conjuguer les efforts des États Membres dans la recherche du bien commun. Ce n'est qu'en collaborant dans le cadre de notre organisation, en oeuvrant ensemble au développement et au respect du droit international, que nous contribuerons à bâtir un monde stable, sûr et solidaire.

Le renforcement de notre organisation et l'amélioration de son efficacité se présentent donc comme une tâche collective prioritaire et une responsabilité partagée par tous les États Membres s'ils veulent prévenir les crises, faire face aux risques qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales, et réunir les conditions d'un développement durable. Au nombre des défis que doit relever la communauté internationale, je citerai d'abord le terrorisme, car la prévention et la lutte contre le terrorisme continuent d'exiger une forte vigilance, mobilisation et coopération multiforme aux plans national, régional et international.

Au risque de nous répéter, nous continuerons à mettre en garde contre toutes les idées fausses et l'assimilation tendancieuse du terrorisme à une religion, à une civilisation ou à une zone géographique particulières. De même, convient-il de nous entendre sur une définition précise du terrorisme, de façon à ne pas porter préjudice aux luttes de libération nationale et au droit légitime des peuples à l'autodétermination. Cette précision devrait être apportée dans le cadre du projet en préparation de convention mondiale contre le

terrorisme. L'initiation d'un dialogue authentique entre les cultures et les civilisations contribuera de son côté au rapprochement et à la compréhension entre les peuples en combattant les préjugés et les visions réductrices. Des situations de tension subsisteront partout où des peuples sont privés de leurs droits et bafoués dans leur liberté et leur dignité.

Il en est ainsi en Palestine, où le peuple palestinien n'arrive toujours à jouir de son droit à l'existence, en dépit de la reconnaissance aujourd'hui universelle de ses droits nationaux. Les faux-fuyants, les manœuvres dilatoires et la répression systématique auxquels a recours Israël depuis des décennies pour différer le règlement du problème palestinien ont conduit finalement à une situation explosive qui menace gravement la paix et la sécurité régionale et mondiales.

La communauté internationale devrait s'impliquer davantage de manière plus décisive pour mettre fin à cet engrenage, en engageant fermement Israël à coopérer pleinement pour parvenir à une solution globale, juste et durable, qui passe nécessairement par la création d'un État palestinien indépendant et pleinement souverain, avec Al Qods Al Charif pour capitale, ainsi que par l'évacuation des territoires libanais et syriens encore occupés.

Dans cette même région névralgique, le peuple iraquien continue de vivre une situation tragique. Nous devons mettre l'accent sur la nécessité de lui permettre de se doter sans plus tarder de ses propres institutions indépendantes, de garantir son droit à disposer inconditionnellement de son économie et de ses ressources naturelles, et, enfin, de préserver son unité et son intégrité territoriale. À notre avis, seule l'Organisation des Nations Unies est en mesure d'accompagner en toute légitimité et avec efficacité la mise en place d'institutions et la reconstruction du pays, et son rôle dans ce processus est d'importance primordiale.

Dans notre voisinage immédiat, au Sahara occidental, 28 ans après le retrait de l'ancienne Puissance coloniale, le peuple de ce territoire attend toujours d'exercer librement et sans contraintes son droit inaliénable à l'autodétermination, conformément à la légalité internationale. L'Algérie a constamment apporté son soutien aux efforts déployés par le Secrétaire Général et par son Envoyé personnel, comme en témoigne son appui au Plan de règlement

pour le Sahara occidental et aux Accords de Houston, signés et agréés par les deux parties au conflit, à savoir le Royaume du Maroc et le Front POLISARIO.

Par son adhésion au plan de paix pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, avalisé à l'unanimité par le Conseil de sécurité en juillet dernier, et présenté par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. James Baker, l'Algérie manifeste de nouveau sa disposition à contribuer pleinement au règlement de ce conflit, dans le respect du droit du peuple du Sahara occidental à décider souverainement de son destin à travers un référendum d'autodétermination équitable et libre, organisé et supervisé par l'Organisation des Nations Unies.

Les défis auxquels le monde est confronté dans les domaines de la paix, de la sécurité et du développement économique et social se posent avec une acuité particulière en Afrique. Ce continent s'est investi ces dernières années avec énergie et détermination pour régler les conflits qui touchent plusieurs de ses régions, générant ainsi une dynamique de paix prometteuse.

Pour atteindre ses objectifs en matière de paix et de développement, l'Afrique doit par-dessus tout compter sur le renforcement des actions proprement africaines. Il est clair toutefois qu'elle a besoin également d'une coopération et d'un soutien internationaux accrus. La stratégie définie par le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) vise précisément à obtenir une mobilisation optimale des ressources tant africaines qu'internationales et l'harmonisation de ces apports à travers un partenariat fondé sur des engagements réciproques et un équilibre des intérêts et des responsabilités.

D'ores et déjà, les pays membres du G-8 et ceux de l'Union européenne, ainsi que d'autres pays et organisations partenaires de l'Afrique, ont placé le soutien au NEPAD au centre de leurs politiques et programmes en direction du continent africain. Le partenariat ainsi engagé devrait être intensifié pour permettre à l'Afrique de combler les retards accumulés dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, et en particulier celui de réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015.

Le renforcement de la coopération internationale s'impose également sans plus tarder afin d'assurer les bases d'une croissance soutenue de l'économie

mondiale et d'une intégration effective des pays en voie de développement dans les domaines de la production, de la technologie et des échanges commerciaux. Il s'agit fondamentalement de réunir les conditions nécessaires pour que la mondialisation offre des chances réelles à tous, ce qui suppose la promotion de règles du jeu équitables pour faire avancer le commerce, le financement, l'investissement et le transfert de technologie.

À cet égard, nous sommes préoccupés que la récente réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce à Cancún ne soit pas parvenue à tracer un cadre de négociations en vue de revigorer la réunion de Doha, dont le calendrier avait pourtant accusé déjà des retards considérables. Nous demeurons persuadés que la relance de ces négociations et leur issue favorable dans le sens de la concrétisation du programme en matière de développement conditionnent dans une large mesure les perspectives de croissance de l'économie mondiale.

Il est par conséquent vital de redoubler d'efforts en vue de surmonter les difficultés qui subsistent à travers une approche qui prenne en compte les intérêts et préoccupations de tous, ainsi que la nécessité de rétablir l'intégrité du système commercial multilatéral et de mettre en application le traitement spécial et différencié réservé aux pays en voie de développement. Par ailleurs, une action internationale appropriée s'impose face à des phénomènes qui prennent une importance grandissante, comme les flux spéculatifs, le blanchiment de l'argent, le financement du terrorisme, les paiements illicites et les pots-de-vin et les dérives en matière de gestion d'entreprise. Cet effort s'impose pour stimuler l'investissement productif et, ce faisant, assurer une croissance soutenue à long terme. Il importe donc de tirer pleinement parti des vastes possibilités d'investissements qui s'offrent, en particulier dans le monde en développement, ce qui, en dernière analyse, sera bénéfique à l'économie mondiale dans son ensemble.

L'accroissement significatif de l'aide publique au développement, la recherche résolue d'une solution au fardeau de la dette des pays en développement et l'ouverture des marchés aux produits des pays du Sud sont autant de facteurs de nature à favoriser l'instauration d'un climat propice aux investissements dans ces pays et à l'augmentation de leur part dans le commerce mondial, qui demeure l'objectif ultime en matière de financement stable du développement. Il

s'agit, en somme, de mettre en place un partenariat international rénové fondé sur le partage équitable des responsabilités et des bénéfices.

Je conclurai en redisant notre entière confiance dans cette Organisation, dont la mission en faveur de la paix dans le monde et du développement économique et social de tous les peuples reste plus que jamais d'actualité. Nous continuerons donc de plaider pour que tous les États Membres sans exception contribuent au renforcement de son autorité et de ses moyens pour qu'elle puisse faire face à ses responsabilités.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je voudrais remercier le Président de la République algérienne démocratique et populaire de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne démocratique et populaire, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Lucio Gutiérrez Borbúa, Président de la République de l'Équateur

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de l'Équateur.

M. Lucio Gutiérrez Borbúa, Président de la République de l'Équateur, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Lucio Gutiérrez Borbúa, Président de la République de l'Équateur, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Gutiérrez Borbúa (*parle en espagnol*) : L'Équateur, pays profondément attaché à la paix, réitère sa condamnation catégorique du terrorisme sous toutes ses formes et manifestations. On ne pourra jamais justifier la violence terroriste quelle que soit sa motivation. Il faut donc la combattre avec fermeté en utilisant tous les moyens que le droit met à la disposition des États face à cette menace mondiale. Les réseaux et organisations terroristes ne tiennent pas compte des frontières nationales et régionales. Pour éliminer le terrorisme, les États doivent manifester une coopération internationale et prendre des mesures

concertées conformément à la Charte des Nations Unies.

Depuis mon accession à la présidence de mon pays, et maintenant à la présidence de la Communauté andine, la question de la Colombie fait partie des priorités inscrites à notre ordre du jour. Mon gouvernement a, au nom du peuple équatorien, exprimé sa préoccupation face à ce conflit car des liens d'amitié nous unissent à notre voisin, la Colombie, avec qui nous partageons également des racines historiques.

Compte tenu de la grande menace que ce conflit fait planer sur l'ensemble de la région, j'ai fait la proposition suivante lors de la réunion au sommet des Présidents du Groupe de Rio, tenu à Cusco en mai de cette année : demander au Secrétaire général M. Kofi Annan à utiliser ses bons offices pour insuffler un nouvel élan au processus de paix en Colombie. J'ai demandé aux factions de guerrilleros actifs dans ce pays de signer un accord de cessez-le-feu et d'initier un dialogue transparent et ouvert accompagné d'un échancier dont les dates butoirs seraient examinées et approuvées par les parties afin de parvenir à une solution pacifique et définitive au conflit colombien. Cette proposition a été adoptée avec enthousiasme par tous les présidents du Groupe de Rio.

Le bain de sang futile et fratricide ne touche pas seulement la Colombie ou même les nations andines. Le conflit menace de plus en plus la paix et la stabilité mondiales. Il nous faut agir immédiatement si l'on ne veut pas que le monstre échappe à notre contrôle. En conséquence, à cette tribune mondiale, je demande à toutes les nations libres de ne pas rester passives et d'appuyer fermement le Secrétaire général de l'ONU dans sa recherche d'une paix définitive en Colombie.

Il ne faut plus considérer la question de la dette extérieure comme une question purement économique ou de simple statistique. Il convient de l'examiner sérieusement et de voir ce qu'elle représente : une véritable tragédie sociale et humaine de par les immenses souffrances endurées par des personnes innocentes. Un fardeau trop lourd qui freine les progrès des pays pauvres mais sérieux comme l'Équateur, qui gère ses dépenses publiques avec beaucoup d'austérité et une grande discipline fiscale, mais paie un prix social très élevé pour s'acquitter de ses obligations financières internationales. Ces pays pauvres mais sérieux conduisent des réformes structurelles importantes afin de régler les questions de salaires, de

conditions de travail et de fiscalité. Ces pays pauvres mais sérieux luttent contre la corruption, l'injustice sociale et l'impunité et s'emploient inlassablement à mettre fin aux privilèges d'une bureaucratie dorée. Ils s'efforcent en outre de moderniser leurs entreprises publiques. Mais cela ne suffit pas : l'impitoyable dette extérieure absorbe la plus grande partie de leurs efforts et de leurs économies.

Nous ne demandons pas la charité. Honorables, nous continuerons à respecter nos obligations. Nous demandons seulement qu'on nous donne la possibilité de renforcer notre croissance, d'accélérer notre développement et de payer notre dette, sinon elle pourrait peser sur nous éternellement.

Comment atteindre le niveau minimal en matière d'éducation, de santé, de croissance et de bien-être social défini dans les manuels de l'Organisation des Nations Unies si mon pays, l'Équateur, est forcé de consacrer plus de 40 % de son budget au service de la dette extérieure?

La dette extérieure doit être traitée avec toute l'urgence et le sérieux que commandent les chiffres alarmants. Il est impératif de parvenir à un accord à la fois mondial, historique et humanitaire entre les débiteurs et créanciers pour réduire le fardeau de la dette dans le budget de l'État, pour augmenter les programmes d'échange de la dette extérieure contre des projets d'investissement social, pour atténuer les obstacles et les restrictions budgétaires qui entravent les projets en matière d'infrastructure sociale.

Nous continuerons d'honorer la dette extérieure, mais nous ne pouvons pas parler de démocratie véritable si nous ne payons pas la dette sociale. C'est là la tragédie et la raison de la défaillance des démocraties dans les pays pauvres mais sincères comme l'Équateur. Cette réalité affaiblit tant la démocratie que la stabilité.

S'agissant des migrations, un fait important doit être évoqué. Les flux migratoires suivant les principes naturels de survie ne peuvent être contenus par des barrières physiques ou juridiques. Au cours des derniers siècles marqués par le colonialisme, et par des guerres durant la première partie du XXe siècle, des millions de personnes ont abandonné leurs foyers et sont parties à la recherche d'un refuge sur des terres nouvelles et au sein de peuples généreux. C'est la raison pour laquelle elles sont venues en Amérique et l'Amérique leur a chaleureusement ouvert les bras.

Aux peuples du premier monde, nous demandons avec perplexité : maintenant que le flux s'est inversé, que vos fils et filles s'en sont allés à la recherche de leurs racines, pourquoi n'ouvrez-vous pas vos portes aux immigrants? Je demande : si l'histoire, avec son déterminisme mystérieux les amène vers d'autres terres, peuvent-ils invoquer des raisons d'humanité ou un besoin de réciprocité pour être accueillis? Je réponds au nom de l'Amérique : nous serions prêts à les accueillir de nouveau.

Mon gouvernement, par le biais du Ministère des affaires étrangères, s'emploie à préparer un terrain propice pour les milliers d'Équatoriens qui souhaiteraient revenir dans leur pays de sorte qu'ils soient protégés par un vaste programme en faveur de ceux qui retournent et que ceux qui décident de rester à l'extérieur du pays puissent bénéficier d'un statut de protection temporaire couvrant les personnes sans papier afin de les aider à mener une vie normale et digne.

En outre, mon gouvernement déploie des efforts intenses pour obtenir des capitaux et des investissements étrangers afin de générer des emplois et éviter que les Équatoriens quittent le pays, tout en protégeant l'unité familiale.

J'ai l'honneur de présider un Gouvernement qui met en oeuvre un plan stratégique grâce auquel l'Équateur assurera et consolidera une croissance économique durable. L'une des tâches fondamentales de mon gouvernement est l'élimination de la corruption, car ce phénomène est l'ennemi numéro un des démocraties et, donc, du développement et du bien-être de nombreux peuples de la région.

La lutte contre la corruption constitue l'axe principal de mon action gouvernementale. C'est ce que j'ai déclaré durant ma campagne électorale, et c'est ce à quoi je m'emploie.

Une poignée de personnes immorales, profitant d'une conjoncture politique et bureaucratique particulière, ont accaparé les fonds de l'État et les dépôts bancaires. Se servant de leurs relations politiques et protégées par des avocats réputés et bien rémunérés et abusant de la bonté des pays qui les ont accueillies, elles jouissent en toute impunité des ressources qu'elles ont volées dans mon pays et ainsi, elles ont détruit non seulement l'économie nationale mais également les illusions, les rêves, l'amour-propre et le droit à une vie digne de millions d'Équatoriens.

Depuis cette tribune d'honneur et de liberté, d'égalité et de démocratie, je demande donc à tous les pays du monde et aux systèmes judiciaires des pays où ces personnes se trouvent, leur appui inconditionnel et immédiat pour obtenir l'extradition de ces individus que réclame la justice équatorienne pour qu'ils puissent être jugés de façon juste et transparente. Je demande également un appui pour que ces ressources mal acquises soient restituées à l'Équateur.

Dans mon pays, 13 millions d'Équatoriens se sont mobilisés sous ma direction pour changer de façon spectaculaire les indicateurs économiques. Nous sommes parvenus à ralentir la poussée inflationniste, et le taux d'inflation a baissé, passant de 12,5 % à 7,3 % par an, avec une prévision de 4 % pour l'année prochaine. Le déficit de la balance commerciale s'est réduit de 62 % de janvier à juillet 2003 par rapport à la même période en 2002.

Nous avons signé un accord avec le Fonds monétaire international qui nous a ouvert les portes d'organismes multinationaux de crédit, et nous sommes parvenus à ouvrir le pays au monde, avec pour conséquence une augmentation des investissements étrangers directs de 70 % entre janvier et juillet 2003 comparativement à la même période en 2002. Les exportations pétrolières se sont accrues de 25 % et les exportations non pétrolières de 12 %.

La confiance dans mon pays se manifeste par l'évolution majeure que connaît le système financier. Le total des dépôts bancaires s'est accru progressivement, enregistrant une augmentation de 6 % au cours des six derniers mois. La réserve monétaire internationale s'est accrue de 35 %. La dette publique extérieure, qui représentait 82 % du produit national brut en 1999, s'est réduite de 41 % en 2003. Le risque-pays de l'Équateur a sensiblement diminué. C'est indubitablement un accomplissement pour mon gouvernement, car la communauté économique internationale manifeste, par le biais de cet indicateur, sa confiance à l'égard de l'Équateur.

L'Équateur possède un potentiel énergétique très vaste. Les réserves rémanentes atteignent 1,5 milliard de barils et les réserves in situ se montent approximativement à 8,9 milliards de barils.

L'Équateur s'ouvre au monde afin qu'il investisse dans le secteur énergétique. Nous travaillons sur des projets hydroélectriques grands, moyens et petits afin de doubler la puissance énergétique actuelle.

Le Gouvernement actuel travaille pour l'avenir, non seulement pour la période couvrant le mandat présidentiel mais, pour les prochaines 50 années. Le secteur minier a fait l'objet, ces dernières années, d'une étude approfondie de la part des principales sociétés minières mondiales, indiquant que l'Équateur possédait un énorme potentiel.

Une fois que le pays aura recouvré sa stabilité économique, le Gouvernement portera son attention sur le développement social. C'est un gouvernement qui non seulement s'acquittera du paiement de la dette extérieure, mais qui paiera également la dette sociale qui touche le plus durement les Équatoriens.

L'Équateur est un pays aux multiples ressources naturelles et humaines. Il s'ouvre au monde et aux investissements étrangers. Les investissements sont effectivement en hausse, car les flux de capitaux étrangers dans le pays ont augmenté de 189 % de janvier à juillet 2003 par rapport à la même période l'an dernier. Des investissements accrus sont nécessaires dans les secteurs pétrolier, minier, hydroélectrique, agro-industriel et touristique.

L'Équateur est un pays magique aux décors naturels étonnants, aux cultures diverses et aux coutumes les plus variées. Situé au centre du monde, dans le nord-est de l'Amérique du Sud, l'Équateur possède des trésors naturels comme les îles Galapagos, la jungle exotique amazonienne et de majestueux volcans comme le Chimborazo et le Cotopaxi.

Pour terminer, je voudrais dire que la politique internationale équatorienne est centrée sur le respect de la souveraineté et se fonde sur les intérêts du peuple que j'ai l'honneur de représenter dans le cadre de l'appui sans réserve à l'État de droit.

L'avenir de la société internationale est indissociable du bien-être de chacun des peuples qui la composent. Sans une société mondiale juste et équitable, dans laquelle les peuples sont libres de lutter pour défendre leurs droits légitimes et de réaliser leurs aspirations, la paix ne saurait régner, de même que nous ne saurions vaincre le terrorisme et éliminer la pauvreté, la pire violation des droits de l'homme qui soit.

Le Président (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je souhaite remercier le Président de la République de l'Équateur pour l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Lucio Gutiérrez Borbúa, Président de la République de l'Équateur, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution du général Pervez Musharraf, Président de la République islamique du Pakistan

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique du Pakistan.

Le général Pervez Musharraf, Président de la République islamique du Pakistan, est escorté dans la salle de l'Assemblée.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. le général Pervez Musharraf, Président de la République islamique du Pakistan, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Musharraf (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, c'est avec un immense plaisir que je vous présente nos félicitations les plus sincères pour votre élection à la présidence. Je félicite également votre prédécesseur, S. E. M. Jan Kavan, qui a dirigé avec brio la précédente session de l'Assemblée générale.

Nous appuyons les efforts déployés par le Secrétaire général Kofi Annan pour redonner à l'Organisation des Nations Unies le sentiment d'une mission à accomplir et pour préserver son rôle pivot dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Nous saluons la mémoire de M. Sergio Vieira de Mello et des autres fonctionnaires de l'ONU qui ont sacrifié leur vie à la cause de la paix.

La chute du Mur de Berlin avait ravivé l'espoir de voir l'avènement d'une nouvelle ère de coopération et de paix, exempte de tout affrontement idéologique. Malheureusement, ces espoirs ont été réduits à néant avec les nettoyages ethniques menés en Bosnie, puis au Kosovo; avec l'échec des tentatives visant à mettre fin à l'occupation de la Palestine, qui a relancé l'Intifada contre l'occupation israélienne; avec la violente répression des revendications cachemiriennes en faveur de l'autodétermination et de la fin de l'occupation indienne; avec la guerre qui se poursuit en Afghanistan, et le laissez-aller international qui a fait naître un climat propice à l'essor de l'extrémisme et du terrorisme; et avec la série de crises financières

internationales et la montée de la pauvreté, conséquences de l'inégalité de la mondialisation économique.

Le terrible attentat du 11 septembre 2001 a ébranlé les fondements du système international. La riposte a affaibli Al-Qaida sans toutefois éliminer ses complices. Les terroristes ont frappé à plusieurs reprises de par le monde : en Indonésie, en Tunisie, au Maroc, en Arabie saoudite, en Russie, au Kenya et dans mon pays, le Pakistan.

La tragédie du 11 septembre 2001 a conduit à la révision des politiques de sécurité et des calculs géopolitiques. Le Pakistan a pris une décision stratégique, reposant sur nos principes humanitaires et notre intérêt national, d'appuyer la guerre contre le terrorisme. On ne saurait mettre en doute nos intentions. Nos actes sont plus parlants que les mots. Bien que limitées, nos capacités s'améliorent progressivement. Nous agissons avec succès contre Al-Qaida et ses associés. Nous avons également pris des mesures contre d'autres organisations ou groupes impliqués dans une forme quelconque de terrorisme. Le Pakistan restera en première ligne dans la guerre contre le terrorisme.

La guerre contre le terrorisme doit être mondiale et menée sur tous les fronts, avec vision et compréhension. Elle ne doit pas pervertir les valeurs morales de nos sociétés. Elle ne doit pas être détournée par ceux qui cherchent un prétexte pour opprimer d'autres peuples. Elle ne doit pas conduire à un choc des civilisations, à un affrontement entre le monde islamique et l'Occident.

Il est fort regrettable que les grandes religions, qui devraient être une source d'espoir, de tolérance et de paix, soient considérées comme dressées les unes contre les autres. Beaucoup de musulmans pensent que leur foi éternelle est diabolisée. Ils voient que des musulmans sont cruellement opprimés pour avoir demandé la liberté et l'égalité ou qu'ils sont victimes de discrimination, si ce n'est pire. D'un autre côté, l'Occident perçoit le monde islamique comme instable, hostile et décidé à porter atteinte aux valeurs occidentales. Les musulmans sont souvent considérés comme des fanatiques, des extrémistes et des terroristes.

Dans ce contexte explosif, la récente guerre en Iraq a suscité des réactions négatives dans la plupart des pays arabes et islamiques.

Cette heure de l'histoire exige une réflexion, une introspection et de l'action. La thèse du choc des civilisations n'est qu'un leurre. Nous devons combler le fossé d'incompréhension qui sépare le monde islamique et l'Occident. Nous devons nous faire les catalyseurs d'un changement et non pas les prophètes d'un grand malheur.

L'islam est une religion de paix, d'harmonie et de justice. L'islam est une démocratie à l'œuvre. Elle adhère aux principes des droits de l'homme, de l'équité sociale, de la non-discrimination et de la liberté de parole. Protéger les minorités est un article de foi de l'islam. Celui-ci n'établit pas de distinction fondée sur la couleur, l'appartenance à une caste, la croyance ou la religion. Notre foi est dynamique, elle favorise le renouveau constant et l'adaptation perpétuelle, à travers l'ijtihad, qui consiste à interpréter les textes par la voie des consultations. La philosophie islamique n'est pas prisonnière d'une période de l'histoire : elle est moderne et futuriste. Il ne faut pas faire l'amalgame entre l'islam et l'étroitesse de vues d'une poignée d'extrémistes.

Je pense que la voie à suivre consiste à adopter une stratégie à deux volets – ou de la tenaille – pour créer une harmonie, prôner la modération, contrecarrer l'extrémisme et garantir la justice. Je qualifierai cette stratégie de modération éclairée.

D'un côté, les nations musulmanes doivent assumer leur responsabilité en se réformant et en se renouvelant de l'intérieur. Elles sont à présent à la croisée des chemins. Il est essentiel qu'elles évitent l'extrémisme et la confrontation. Elles doivent se joindre à la marche de la civilisation humaine. Il est essentiel qu'elles s'attaquent aux obstacles de leur développement social et économique. Il est essentiel qu'elles s'appuient sur la science et les techniques, s'efforcent de relever le niveau éducatif et de développer les ressources humaines.

La communauté internationale, en particulier les pays occidentaux développés, doit contribuer à cette stratégie de modération éclairée. Elle peut le faire en contribuant au règlement des différends politiques et des situations dans lesquelles les peuples musulmans sont réprimés, comme en Palestine et au Cachemire; en rejetant les tentatives visant à assimiler le terrorisme à l'Islam; et en aidant le monde musulman à réduire la pauvreté et à promouvoir le développement socio-économique. L'Organisation des Nations Unies elle-

même a un rôle crucial à jouer dans la conception et la mise en oeuvre de la stratégie de modération éclairée.

Dans ce contexte, il est clair qu'un consensus doit être rapidement trouvé aux Nations Unies sur les moyens permettant de rétablir la stabilité, la sécurité et la souveraineté de l'Iraq. L'Iraq ne peut continuer de rester une blessure ouverte. Cela aurait un impact sur la région et pourrait créer une nouvelle dimension dans la campagne contre le terrorisme et l'extrémisme. Le consensus qui se fait jour doit permettre au peuple iraquien, à travers un processus politique ouvert à tous, de déterminer le déroulement des étapes conduisant à la création d'un gouvernement iraquien pleinement représentatif et à la fin de l'occupation. Le peuple iraquien doit contrôler ses ressources et assurer son destin politique dès que possible, et il doit pouvoir compter sur le plein appui de la communauté internationale, y compris des voisins de l'Iraq et des pays arabes et musulmans, pour établir la sécurité et reconstruire son pays. Le Pakistan serait prêt à contribuer à un effort collectif arabe et musulman, sous l'égide des Nations Unies, pour aider le peuple iraquien, si ce dernier le souhaite.

Les efforts visant à stabiliser l'Iraq seront renforcés par des progrès visant à promouvoir la paix et la justice au Moyen-Orient. Les espoirs d'une paix juste et globale ont vu le jour au début de cette année grâce à la Feuille de route du Quatuor; mais ces espoirs se sont progressivement estompés. Mais l'échec n'est pas du tout une option. Le destin du peuple palestinien est le facteur principal qui détermine les perceptions publiques et politiques dans tout le monde musulman. Seuls des progrès sur la voie d'une paix juste pourront marginaliser les extrémistes, et nous devons donc relancer la mise en oeuvre sincère de la Feuille de route et concrétiser la vision de deux États – Palestine et Israël – vivant côte à côte, en paix et dans des frontières reconnues.

Nous devons assurer l'application du processus de Bonn en Afghanistan. La Force de stabilisation internationale doit être élargie pour assurer la sécurité et le contrôle de toutes les régions de l'Afghanistan par le Gouvernement du Président Karzai. Le Pakistan continuera de contribuer à l'interdiction et à l'arrestation de terroristes d'Al-Qaeda et de leurs associés. Nous renforcerons davantage notre coopération économique avec l'Afghanistan. Il est fondamental que le territoire afghan ne soit pas utilisé

par des pays tiers pour des ingérences ou des actes de terrorisme contre les voisins de l'Afghanistan.

Le Jammu-et-Cachemire a été décrit à juste titre comme le conflit le plus dangereux dans le monde. Une solution juste de ce différend permettra d'instaurer la paix et la sécurité en Asie du sud. Je suis heureux de voir que l'Inde a reculé par rapport à son expérience dangereuse et avortée de diplomatie coercitive de l'an dernier. En dépit d'une certaine amélioration du climat politique, l'Inde continue de réprimer la lutte légitime du peuple du Cachemire qui cherche à exercer son droit à l'autodétermination, dans le respect des résolutions du Conseil de sécurité. Elle refuse les offres de dialogue du Pakistan de régler une fois pour toutes le différend du Cachemire.

L'Inde parle de terrorisme transfrontalier, pour rejeter le dialogue. Elle sait très bien que la lutte du Cachemire est de dimension locale, et elle cherche à exploiter le sentiment international antiterroriste né après le 11 septembre pour ôter toute légitimité au combat pour la liberté du Cachemire. Bien au contraire, c'est l'Inde qui viole le droit international en refusant de mettre en oeuvre les résolutions du Conseil de sécurité et en commettant de graves et systématiques abus des droits de l'homme au Cachemire.

Une fois de plus, j'invite, de cette tribune, l'Inde à s'associer au Pakistan dans un dialogue soutenu pour régler le différend du Cachemire. Je suis convaincu que grâce à une bonne volonté, nous pourrions parvenir à une solution juste, acceptable pour l'Inde, le Pakistan et surtout le peuple du Cachemire. J'invite également l'Inde, avec le Pakistan, à respecter un cessez-le-feu complet le long de la Ligne de contrôle au Cachemire.

Le Pakistan serait également disposé à encourager une cessation générale des violences au Cachemire, avec des obligations et une retenue réciproques à l'égard des forces indiennes et du mouvement de liberté du Cachemire, et j'ajouterai que si l'Inde est réellement préoccupée par les infiltrations le long de la Ligne de contrôle, nous lui demandons d'approuver un mécanisme viable chargé de surveiller ces infiltrations des deux côtés de la Ligne. Le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies en Inde et au Pakistan pourrait être élargi pour cet objectif précis.

Outre le Cachemire, une sécurité durable en Asie du Sud exige de l'Inde et du Pakistan l'institution de mesures assurant une retenue mutuelle en matière

nucléaire et un équilibre des armes classiques. Malheureusement, l'Inde s'est lancé dans une accumulation massive de capacités en armes classiques et non classiques – une aviation offensive de pointe, des missiles balistiques et de croisière, des systèmes de missiles, antimissiles balistiques, des sous-marins nucléaires et un porte-avions. Cela déstabilisera l'Asie du Sud-Est et érodera la dissuasion stratégique. Les Puissances qui souhaitent la paix, la stabilité et la sécurité en Asie du Sud et s'opposent à la prolifération des armes de destruction massive, doivent revoir leurs décisions d'offrir de tels systèmes d'armes stratégiques à l'Inde. Elles doivent contribuer à maintenir une retenue en matière d'armements et un équilibre militaire dans la région.

Les crises et conflits de la dernière décennie ont renforcé et non réduit la pertinence de l'Organisation des Nations Unies. L'ONU reste l'instance centrale pour le dialogue et la diplomatie, et elle doit être renforcée. Le Conseil doit devenir plus représentatif en augmentant le nombre de ses membres non permanents. De nouveaux membres permanents ne feront qu'aggraver l'inégalité. Des États qui occupent d'autres pays et répriment d'autres peuples, et bafouent les résolutions du Conseil n'ont absolument aucun droit à aspirer à un siège permanent au Conseil de sécurité.

Nous sommes au début d'un nouveau millénaire et c'est un moment décisif dans l'histoire. Nous devons décider, soit de suivre les courants qui menacent de nous conduire à la confrontation et à l'effondrement des civilisations, soit de mobiliser la volonté collective pour changer le cours de l'histoire en vers l'avènement d'une société mondiale vivant en paix et solidaire. Les dirigeants rassemblés ici assument une grande responsabilité, celle de libérer notre monde de la guerre et de la violence, de la pauvreté et les autres fléaux; de corriger les inégalités et de mettre fin à l'appauvrissement qui nourrissent le désespoir et la destruction; et enfin, de construire ensemble une nouvelle architecture mondiale de paix et de prospérité pour tous les peuples et toutes les nations.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République islamique du Pakistan de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Pervez Musharraf, Président de la République islamique du Pakistan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Vicente Fox, Président des États-Unis du Mexique

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président des États-Unis du Mexique.

M. Vicente Fox, Président des États-Unis du Mexique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président des États-Unis du Mexique, S. E. M. Vicente Fox, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Fox (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je voudrais dire combien je suis satisfait de voir un éminent représentant du Groupe d'Amérique latine et des Caraïbes présider ainsi l'Assemblée générale. Je vous prie de transmettre mes salutations au Secrétaire général, M. Kofi Annan, qui a droit à toute notre considération pour la façon dont il conduit notre Organisation et pour l'impulsion qu'il a donnée à cette institution. Je voudrais également vous prier, Monsieur le Président, de transmettre au Secrétaire général et à tout le personnel de l'ONU nos condoléances pour le décès de M. Sergio Vieira de Mello.

Nous vivons dans un monde aux équilibres précaires, hasardeux, issu de notre incapacité collective d'installer une paix véritable et un bien-être partagé, dans un cadre de légalité internationale. Nous nous trouvons aujourd'hui face à une mondialisation économique qui provoque des déséquilibres préjudiciables aux pays en développement, et en particulier aux plus pauvres. Nous sommes également confrontés à une mondialisation de la violence : nous subissons les risques du terrorisme, aussi bien que ceux qui dérivent de la guerre contre ce terrorisme, ainsi qu'une délinquance internationale organisée qui affaiblit la sécurité publique et menace la paix mondiale.

Nous partageons ces problèmes mais aussi la responsabilité d'y trouver une solution. Aucun pays, grand ou petit, ne peut surmonter seul les défis du

présent et ceux que nous devons relever à l'avenir. L'attitude que nous imposent les menaces internationales à la paix, à la sécurité et au développement ne peut être que le choix d'un partage des responsabilités entre toutes les nations.

Le Mexique sait qu'ensemble – nous, peuples des Nations Unies – nous pouvons faire en sorte que la faim, l'intolérance, l'exclusion, la criminalité et l'illégalité prennent définitivement fin. Ensemble, nous pouvons garantir le droit de toute personne à une existence conforme à sa dignité d'humain, et garantir le droit des générations futures à la croissance, au développement et à leur propre contribution à l'histoire de la civilisation humaine. Dans notre Déclaration du Millénaire, nous disposons, d'ailleurs, d'un guide irremplaçable sur la façon de relever les défis présents et à venir.

Le Mexique a réalisé d'importants progrès en matière de démocratie et de libertés, de parité entre les sexes et de respect des minorités, ainsi que d'éducation et de santé. Il a tout particulièrement progressé en matière de réduction de la pauvreté et de répartition plus équitable des revenus, domaines dans lesquels nous avançons d'un pas rapide et énergique vers la réalisation de nos objectifs pour le Millénaire. Nous avons d'ores et déjà – en deux ans seulement – parcouru un tiers du chemin et nous devrions l'avoir couvert pour l'essentiel d'ici 2010, soit bien avant la date prévue de 2015.

Même si au Mexique, nous ne nous contentons pas de la réalisation de ces objectifs, nous savons que nous sommes en bonne voie et que ce n'est pas le moment de reculer devant les défis, mais plutôt d'espérer en notre oeuvre commune, en ce travail d'équipe. Il en va de même sur le plan international comme sur le plan national.

C'est la raison pour laquelle, convaincu de l'importance, de l'utilité et de la pertinence de notre Organisation, l'ONU, le Mexique lance, depuis cette suprême tribune mondiale, un appel à un partage international des responsabilités. Cette assemblée, l'organe le plus représentatif de l'humanité, est le cadre idéal pour appeler à l'action collective. C'est ici que l'on discute des principaux problèmes internationaux et ici que l'on a fait du dialogue la pierre angulaire de la recherche de solutions. C'est ici que nous devons, par conséquent concentrer nos efforts

pour rétablir ensemble la paix, la sécurité et le développement pour tous.

Ce débat général est le premier qui soit tenu au sein de notre Assemblée depuis la guerre en Iraq. Notre Organisation traverse un moment critique et crucial. Les attentats commis à Bagdad contre l'ONU ont porté atteinte à notre Organisation et nous ont tous fait mal. Attaquer l'ONU c'est en attaquer tous les Membres. Ce qui s'est passé en Iraq a donné lieu à l'un des débats les plus importants de la vie de l'ONU. En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité et, surtout, dans le cadre de sa responsabilité bien assumée de membre de la communauté internationale, le Mexique, quant à lui, est resté fidèle au principe de la recherche de solutions pacifiques aux différends, en conformité avec les principes de la Charte des Nations Unies.

Nous avons continué à participer de manière active et positive à la négociation de résolutions, convaincus qu'elles mèneront rapidement au rétablissement de la souveraineté et de l'indépendance pleines et entières du peuple iraquien. Une des priorités de premier ordre de notre organisation est d'encourager le processus de restauration de la souveraineté qui aboutira à l'installation d'un gouvernement représentatif du peuple iraquien.

Le débat sur la question iraquienne exige que nous nous acquittions de nos engagements et que nous changions la façon dont nous envisageons le recours légitime à la force, conformément à la Charte des Nations Unies. Il faut examiner les engagements pris par tous les États en ce qui concerne le respect du droit international et des mécanismes existants pour veiller au respect des résolutions du Conseil de sécurité. Des accord que nous concluons et des réformes dont nous conviendrons dépendront, dans une marge mesure, la future efficacité de l'ONU et la validité des processus collectifs de prise de décisions qui sous-tendent le multilatéralisme.

Outre l'Iraq, le monde est confronté à de nombreux autres problèmes. L'oeuvre de paix inachevée, comme nous le constatons au Moyen-Orient, en Afghanistan, en Afrique ou dans les Balkans, laisse augurer de nouvelles menaces et de nouveaux défis à la sécurité internationale. L'accroissement des tensions en Asie, vu l'existence et le développement d'armes de destruction massive, constitue un nouveau sujet de préoccupation.

Nous avons toujours été une nation pacifiste, convaincue que le dialogue, la négociation et le droit sont des moyens efficaces de résoudre les conflits. Nous répétons aujourd'hui que le moment est venu de privilégier l'action diplomatique et la concertation des points de vue face aux défis communs. Vu les capacités de destruction qui existent actuellement dans le monde, il est temps de faire en sorte que la diplomatie et la négociation priment et régissent les différends internationaux. En répétant les principes et les valeurs sur lesquels repose ses activités sur la scène internationale, le Mexique lance un appel en faveur de la paix et de la coopération mondiale pour promouvoir, parallèlement et efficacement, la paix, la sécurité et le développement dans le monde.

L'histoire nous montre que les grandes disparités économiques et sociales, l'injustice, la discrimination, l'intolérance et le renoncement à la coopération internationale pour régler ces problèmes entraînent, dans une grande mesure, des menaces dont, tel le terrorisme, nous sommes les victimes à l'heure actuelle. L'engagement pris par le Mexique dans la lutte contre le terrorisme est sans ambiguïté. Mais pour cela, il faut non seulement qu'il existe une coopération internationale accrue et plus énergique, mais il faut aussi mettre en place une vision nouvelle de la légalité internationale. La lutte contre le terrorisme ne sera pas efficace si l'on ne reconnaît pas de nouveau la validité du droit international et si le système des Nations Unies ne dispose pas des moyens lui permettant de le faire respecter.

Nous devons relever ce défi et tous les autres en adoptant une vision globale de ce qu'implique la responsabilité du rétablissement et du maintien de la paix dans le monde actuel, en nous penchant sur les causes structurelles des conflits et en ayant les moyens de les prévenir, de mobiliser les volontés et d'engager des ressources en tenant compte des priorités stratégiques.

Une telle perspective ne peut être le fait que de cette organisation universelle, la seule ayant la légitimité, l'expérience, la capacité de réunir les peuples et la force morale de conjuguer nos efforts en faveur de la paix et du bien-être collectifs. Face à ces défis mondiaux, il faut que toutes les nations engagent ensemble un vigoureux effort politique, un effort qui ne peut se faire qu'au sein de cette organisation.

Notre pays ayant toujours fait de son mieux pour réaliser les nobles objectifs de l'ONU, et étant convaincu de la validité des principes et des valeurs qui ont présidé à la naissance de cette organisation, le Mexique réitère son ferme engagement en faveur de l'ONU et de ses idéaux.

Ce n'est pas avec des barrières ou de l'ignorance que l'on construit la sécurité. Les nations parviendront à une véritable sécurité et à une paix durable uniquement par le biais d'une compréhension mutuelle et dans un cadre qui garantisse le même niveau d'engagement de leur part à toutes, objectif qui est celui de cette organisation.

La pertinence de l'ONU est indéniable. Le Mexique réaffirme sa confiance dans une entente multilatérale. Nous nous sommes joints à l'appel lancé par le Secrétaire général pour que soient avancées des idées et des approches novatrices sur la réforme de l'ONU. Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général lorsqu'il dit que le système international traverse période de crise et qu'il appelle à une réforme radicale de l'Organisation. Le Conseil peut être assuré que le Mexique déploiera, en faveur de la réforme et de l'actualisation de notre organisation, tous les efforts diplomatiques que la situation internationale exige. Le Mexique estime qu'une véritable réforme doit s'appuyer sur cinq critères directeurs très précis.

Premièrement, il faut renforcer notre système de sécurité collective pour trouver une réponse opportune et mettre en place un processus transparent en matière de prise de décisions collectives. Deuxièmement, il faut garantir un appui au développement économique et social des États, en particulier des pays les moins avancés. Troisièmement, il faut garantir le respect de la souveraineté et de l'indépendance des États, tout en assurant la légitimité et la légalité des mesures prises par la communauté internationale pour lutter contre l'impunité. Quatrièmement, il faut promouvoir et protéger les droits de l'homme, et cinquièmement, il faut que le processus de prise de décisions soit plus efficace.

Nous devons revitaliser les engagements pris par les États en ce qui concerne le respect des normes universelles. La réforme doit porter essentiellement sur le fonctionnement de notre système multilatéral, nécessité qu'illustrent bien les activités du Conseil de sécurité. Certes, le débat sur sa composition est lié à la nécessité de le rendre plus représentatif et ainsi, de

renforcer sa légitimité. Bien que le thème central soit le bon fonctionnement du Conseil de sécurité et le respect de ses résolutions, les débats au cours de la décennie écoulée ont principalement porté sur l'élargissement du Conseil et la sélection de nouveaux membres permanents.

Il est futile d'envisager d'augmenter le nombre de membres du Conseil si les résolutions que celui-ci adopte ne sont pas appliquées ou si les pays ne s'entendent sur l'interprétation de la portée de leurs dispositions. Nous devons assurer une représentativité appropriée, restreindre et réglementer le recours au veto, appeler à une plus grande transparence et assurer des rapports plus équilibrés avec les autres organes du système des Nations Unies, notamment avec l'Assemblée générale.

Nous devons veiller à ce que le Conseil n'outrepasse pas ses compétences, sans pour autant se soustraire à ses responsabilités. Nous devons réfléchir de façon démocratique. Nous devons parvenir à un équilibre entre les principaux organes de l'Organisation. Ayons l'audace de réformer l'Assemblée générale de façon à préserver la qualité de cet organe en tant que forum parlementaire universel, sans qu'il perde pour autant sa capacité à décider et à agir de façon opportune. Il faut que nous pensions un nouveau système de sécurité collective qui soit efficace et équilibré, fonctionnant en vertu des directives données par ce qui est notre organe démocratique par excellence : l'Assemblée générale.

Par inertie, chacun des organes principaux de notre Organisation agit sans toujours respecter les priorités et les objectifs essentiels de l'ONU. L'ordre du jour du développement doit être davantage lié à la prévention des conflits, et les activités de consolidation de la paix doivent prévoir des mécanismes permettant d'assurer le développement économique et social. C'est pourquoi nous devons également réfléchir à la manière de renforcer le Conseil économique et social, pour voir si nous devons le transformer en un conseil de sécurité économique et social.

Le Mexique estime que la réforme doit adapter l'ONU aux exigences d'un monde en perpétuelle mutation, pour que nous parvenions à combler les fossés existants et à relever les nouveaux défis auxquels nous sommes confrontés. Aujourd'hui, fidèles aux principes, aux valeurs et aux idéaux de notre Organisation, nous avons l'obligation de construire une

nouvelle architecture internationale, tournée vers l'avenir, laissant de côté les conflits et les luttes fratricides, ouvrant de nouvelles possibilités de compréhension et de coopération internationale et de nouveaux chemins vers la paix, la sécurité et le développement internationaux.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président des États-Unis du Mexique de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Vincente Fox, Président des États-Unis du Mexique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

M. Acosta Bonilla (Honduras), Vice-Président, assume la présidence.

Point 9 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Gerhard Schroeder, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de M. Gerhard Schroeder, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne.

M. Gerhard Schroeder, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand plaisir d'accueillir S. E. le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, M. Gerhard Schroeder et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Schroeder (Allemagne) (*parle en allemand; texte anglais fourni par la délégation*) : Je voudrais commencer par féliciter le Président à l'occasion de son élection comme Président de l'Assemblée générale, à sa cinquante-huitième session et je lui souhaite plein succès dans son travail. Je voudrais également remercier son prédécesseur, le Président Kavan, pour le dévouement avec lequel il a présidé la cinquante-septième session de l'Assemblée générale.

Je m'associe également aux déclarations faites par la présidence italienne au nom de l'Union européenne.

Cette année est tout à fait particulière en ce qui concerne les activités de l'Allemagne au sein de l'ONU. L'histoire nous sert tant de rappel que de guide. Il y a 30 ans, le 18 septembre 1973, l'Organisation des Nations Unies réintérait l'Allemagne au sein de la famille des nations. Mon prédécesseur, le Chancelier Willy Brandt, a ouvert la voie à cette réintégration. Sa réputation d'antifasciste a favorisé la confiance envers l'Allemagne. Son engagement d'internationaliste convaincu a largement dépassé le cadre de la politique de détente à l'époque du conflit Est-Ouest.

En 1980, il a présenté un rapport intitulé « Nord-Sud : un programme de survie », dans lequel il lançait un appel pressant à la communauté des États. Il disait :

« La mondialisation des dangers résultant des guerres, de l'anarchie et de l'autodestruction exige une politique intérieure qui va bien au-delà des frontières nationales ».

Nous sommes fermement attachés à cette tâche, et je pense qu'elle ne s'impose pas seulement à nous autres Allemands, mais à tous, car, comme je l'ai dit, l'histoire nous montre la voie à suivre : celle d'une coopération internationale intensive sous l'égide, bien entendu, de l'ONU, que nous devons consolider au moyen de réformes courageuses. Elle nous oriente vers un ordre universel, fondé sur l'état de droit et la dignité humaine, sur une gouvernance bonne et responsable et une prospérité partagée par tous. Elle nous mène aussi à la sécurité et à la paix, grâce à des mesures de prévention globale. Il nous faut agir résolument en poursuivant une stratégie multilatérale efficace là où la paix est menacée et là où les droits de l'homme sont bafoués. Mais nous devons agir de façon tout aussi résolue pour prévenir les conflits et pour mettre en place des structures stables afin que les peuples du monde puissent coexister dans la liberté et dans la tolérance.

Il y a 30 ans, l'Allemagne était un pays divisé par un Rideau de fer et dont la souveraineté était limitée. Aujourd'hui, l'Allemagne est un État souverain, une puissance civile au coeur d'une Europe unie. Nous vivons dans un espace commun de liberté, de justice, de prospérité et de responsabilité sociale, ce qui nous prouve qu'un développement débouchant sur la justice et la paix est possible. Nous nous emploierons donc activement à promouvoir ce développement partout dans le monde, que ce soit au Proche-Orient, en

Afrique ou dans d'autres régions en crise. Conscients de notre propre histoire, nous assumons notre responsabilité à l'égard d'une politique de paix basée sur la coopération économique, politique et humanitaire.

Cependant, aux côtés de nos partenaires de l'OTAN et de l'Union européenne, nous assumons également des responsabilités militaires lorsqu'il n'y a pas d'autres moyens de maintenir la paix et de protéger les populations. Plus de 9 000 policiers et soldats allemands participent actuellement à des missions de paix internationales. Notre engagement en faveur de la paix en Afghanistan est prioritaire. L'Allemagne est prête à poursuivre son engagement dans cette région au long terme et disposée à l'augmenter au-delà des effectifs actuels. Cette participation repose sur la Charte des Nations Unies.

Dans son Traité d'unification, l'Allemagne s'est engagée à ne déployer ses forces armées que dans le cadre de la Charte. Celle-ci fournit les composantes nécessaires pour faire en sorte que notre humanité commune soit inclusive, reposant sur des valeurs de tolérance et de dignité, comme l'a déclaré Sergio Vieira de Mello, victime d'un odieux attentat criminel le 19 août 2003 à Bagdad. Cet attentat a coûté la vie à 22 autres personnes dont nombre de fonctionnaires de l'ONU qui oeuvraient à la construction d'un avenir meilleur pour la population iraquienne.

Nous sommes très émus par leur mort. Nous nous devons d'honorer leur mémoire en poursuivant leur action. Il nous faut renforcer le rôle et l'engagement de l'Organisation des Nations Unies en Iraq. Elle seule peut conférer la légitimité nécessaire qui permettra à la population iraquienne de reconstruire rapidement son pays sous un gouvernement indépendant et représentatif. L'Allemagne est prête à appuyer un tel processus en fournissant une aide humanitaire, technique et économique et en assurant la formation des forces de sécurité iraqiennes.

Le terrorisme international, les États manqués et les dangers posés par la prolifération d'armes de destruction massive menacent notre sécurité collective. La question qui se pose est donc la suivante : comment améliorer notre sécurité? Nous devons appréhender les terroristes et leurs meneurs et détruire leurs infrastructures. Il ne fait aucun doute que nous devons empêcher toute nouvelle prolifération des armes nucléaires, renforcer les régimes d'inspection et mener

une politique de désarmement contrôlé.

Mais comme nous l'a enseigné l'histoire ainsi que notre expérience, une stratégie qui se réduirait à des composantes militaires et policières serait vouée à l'échec. C'est aux causes profondes du terrorisme et de l'insécurité que nous devons nous attaquer. Pour combattre le fanatisme, il nous faut assurer la sécurité sociale et matérielle mais également culturelle des populations. Ce n'est qu'en adoptant une définition globale de la sécurité que nous atteindrons cet objectif. Pour combattre l'infamie, nous devons mettre un terme à l'illégalité. C'est la mission principale des cours internationales de justice et tout particulièrement de la Cour pénale internationale.

Pour convaincre les hommes et les femmes d'opter pour la liberté, la paix et une société démocratique, nous devons leur permettre de devenir davantage partie prenante de la société, de bâtir un avenir meilleur et mettre en place un environnement sûr. L'Afghanistan est un exemple pertinent à cet égard. Dans ce pays, la communauté internationale est parvenue à libérer le peuple afghan du joug des Taliban et d'Al Qaida.

Dans le même temps, la Conférence de Petersberg sur l'Afghanistan, qui s'est déroulée sous l'égide de l'ONU à Bonn, a créé un cadre politique pour la reconstruction du pays. Nous devons continuer d'appuyer ce processus. De même, la communauté internationale doit continuer d'oeuvrer pour la reconstruction de la sécurité. À terme, on ne parviendra à gagner le combat contre le terrorisme que si les populations constatent des améliorations concrètes dans leur vie quotidienne. Elles doivent voir de leurs propres yeux qu'un retour au sein de la communauté internationale ne signifie pas seulement une liberté et une sécurité accrues, mais augmente également leurs chances d'épanouissement et leur capacité de contribuer à la société.

Il ne fait aucun doute que nous avons déjà enregistré des progrès importants vers la réalisation de nos objectifs communs énoncés dans la Charte. Le nombre de pays dotés de gouvernements démocratiques n'a jamais été aussi élevé. Grâce à nos efforts concertés, le nombre de personnes arrachées à la pauvreté est plus élevé que jamais. Il nous faut pourtant nous rendre à l'évidence : le fossé entre les pauvres et les riches est loin d'être comblé et la lutte contre la faim, l'injustice et l'oppression loin d'être

gagnée. En conséquence, la lutte contre la pauvreté reste un impératif de notre politique de paix et de stabilité.

Le nombre de guerres entre États a considérablement diminué. Dans les Balkans notamment, grâce à l'engagement résolu de l'OTAN et de l'Organisation des Nations Unies, nous sommes parvenus à mettre un terme à certaines guerres et à empêcher d'autres d'éclater. Pourtant, notre monde est devenu un lieu beaucoup moins sûr – et pas seulement depuis les attentats sanguinaires qui ont eu lieu à New York et à Washington, voire à Bali, à Casablanca, à Moscou ou à Djerba. Des menaces nouvelles, impossibles à combattre par un pays agissant seul, rendent la coopération internationale plus nécessaire que jamais. Cela signifie également qu'il faut élaborer de nouvelles stratégies. Voilà pourquoi nous devons décider si les instruments fournis par l'Organisation des Nations Unies sont toujours appropriés pour lutter contre ces nouveaux défis. Il nous incombe à tous de veiller à la protection des personnes et de leurs droits dans des situations autres que les guerres entre États. Nous devons également les mettre à l'abri des génocides et des conséquences de la violence gratuite. Un engagement politique en faveur d'une prévention globale doit renforcer le monopole de l'ONU en matière de recours à la force, ainsi que les institutions chargées de l'application du droit international.

Au sein de l'Organisation des Nations Unies, nous devons nous doter des moyens de procéder aux réformes institutionnelles qui s'imposent depuis longtemps. Mon gouvernement appuie pleinement et de tout coeur les propositions du Secrétaire général. Nous devons nous entendre sur une répartition encore plus efficace des capacités, des compétences et des ressources limitées. Je partage également l'opinion du Secrétaire général selon laquelle la légitimité du Conseil de sécurité dépend de sa représentativité pour ce qui est des pays et des régions. On ne peut nier que la réforme et l'élargissement du Conseil s'imposent, tout particulièrement en faveur des pays en développement. Pour ce qui est de l'Allemagne, je répète que nous sommes prêts à assumer une responsabilité accrue dans le cadre d'une telle réforme.

Le monde du XXI^e siècle nous offre, à nous ses habitants, de vastes possibilités de changement pour le meilleur et pour le pire. Vu l'immensité des possibilités offertes et les énormes dangers qui nous attendent, nous n'avons pas d'autre choix que de lutter pour

élargir le partenariat international et étendre et renforcer le multilatéralisme. Nous ne pourrions faire de notre monde un lieu plus sûr que si nous sommes en mesure de le rendre plus juste et équitable. C'était, après tout, à cette fin que la communauté internationale avait fondé l'Organisation des Nations Unies. C'est son mandat. Unissons-nous pour rendre l'ONU plus robuste. Assurons-nous qu'elle pourra s'acquitter de son mandat en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales et qu'elle pourra instaurer une plus grande justice pour tous.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je souhaite remercier le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Gerhard Schroeder, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Carlos Mesa-Gisbert, Vice-Président constitutionnel de la République de Bolivie

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président constitutionnel de la République de Bolivie.

M. Carlos Mesa-Gisbert, Vice-Président constitutionnel de la République de Bolivie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
J'ai le grand plaisir d'accueillir S. E. M. Carlos Mesa-Gisbert, Vice-Président constitutionnel de la République de Bolivie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Mesa-Gisbert (Bolivie) (*parle en espagnol*) :
Qu'il me soit permis de féliciter le Président à l'occasion de son élection à la présidence des délibérations de la présente session de l'Assemblée générale. Nous lui souhaitons nos meilleurs voeux de succès.

En même temps, je suis heureux de saluer la présence du Secrétaire général, M. Kofi Annan, dont nous apprécions hautement les efforts en faveur de la paix et de la coopération entre les nations. Je ne peux donc que manifester, au nom du peuple bolivien et de mon gouvernement, notre peine et notre solidarité à la suite des attentats terroristes perpétrés contre le siège

de l'ONU à Bagdad, qui a montré une nouvelle fois l'intolérance et l'incompréhension à l'égard d'une mission de paix, seule voie possible pour le règlement des conflits.

Cet attentat nous oblige à mener une lutte sans merci contre le terrorisme sous toutes ses formes, mais en même temps, il souligne la nécessité d'appuyer les efforts conjoints des nations du monde avec des politiques débattues et approuvées à l'ONU. Cette institution et ses organes tiennent lieu d'instance fondamentale où sont entendues notre voix et celle de tous les pays du monde. Ainsi, nous sommes d'avis que des réformes sont nécessaires pour doter le Conseil de sécurité d'une souplesse et d'un équilibre plus grands et garantir la participation de tous à la prise de décisions.

Les terribles événements vécus ces derniers temps nous obligent une fois encore à repenser la voie que de nombreuses nations se sont tracées dans leur quête du développement. C'est une erreur grave que de croire que nous pouvons vivre dans un monde divisé en compartiments isolés les uns des autres. Il n'est pas possible de générer la croissance et le bien-être de quelques-uns tout en présumant que la grande majorité des exclus assistera en silence en marge de cette réalité. À notre avis, la seule voie possible pour affronter l'avenir est le paradigme de l'équité.

Depuis plus d'un demi-siècle, la Bolivie ouvre des sphères démocratiques et collectives. Une nation comme la nôtre, dans laquelle 62 % des citoyens se nomment eux-mêmes des autochtones, est obligée de rompre l'exclusion sociale, économique et ethnique, héritage légué par l'histoire dont nos élites ont refusé de s'affranchir. Le processus que nous avons entamé avec la révolution de 1952, marqué par des succès et des obstacles grands et petits, s'inscrit dans le cadre du défi que nous devons relever aujourd'hui. Cette vision est également essentielle pour la défense des droits de l'homme de tous ceux qui semblent avoir été oubliés tout au long de l'histoire.

Depuis un an, sous la direction du Président Gonzalo Sánchez de Lozada, dans le cadre d'un parlement pluraliste, qui compte un très fort pourcentage d'autochtones, et sur la base de positions idéologiques très diverses, nous nous efforçons de surmonter les niveaux de pauvreté qui ont menacé de rompre les digues de l'ordre et de la foi démocratique,

édifiées au prix d'un grand sacrifice consenti par le peuple bolivien.

Notre gouvernement a élargi sa base politique en intégrant un autre parti, Nueva Fuerza Republicana, dans l'alliance entre le Movimiento Nacionalista Revolucionario et le Movimiento de la Izquierda Revolucionaria, pour faire face à la crise économique aiguë, caractérisée par une récession persistante qui, heureusement, commence à reculer.

Nous avons mis en oeuvre un programme qui conjugue les efforts pour accroître les revenus de l'État grâce à l'augmentation des investissements publics afin de stimuler l'économie et encourager l'apport privé, créer des emplois et réduire les inégalités sociales. Nous avons accordé la priorité aux couches les plus vulnérables de notre société grâce à des mesures telles que le versement d'une prime annuelle de solidarité à tous les citoyens de plus de 65 ans et la consolidation de l'assurance médicale gratuite couvrant les mères et les enfants de moins de cinq ans. Cette tâche s'inscrit dans la mise en oeuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement, auxquels nous sommes profondément attachés.

En février dernier et également il y a quelques jours, mon pays a connu des violences graves qui nous ont forcés à réfléchir. Nous sommes conscients que ces 21 dernières années de démocratie – la période ininterrompue la plus longue de notre histoire – sont en jeu face aux pressions légitimes des déshérités de notre société envers lesquels nous avons des devoirs. Malheureusement, en dépit de la nouvelle participation démocratique parlementaire, nous ne sommes pas parvenus à engager un dialogue véritable et enrichissant sur nos problèmes les plus graves. Je suis convaincu que l'une de nos tâches principales est d'instaurer un changement fondamental dans le comportement des partis politiques et de tous les hommes politiques mais, en même temps, une attitude moins radicale et plus rationnelle de la part des couches sociales est indispensable dans leur relation avec l'État.

Nous traversons une période très difficile dans laquelle l'application de la loi et le respect de l'autorité de l'État menacent de s'effriter. La perte de confiance dans les instruments essentiels de la démocratie représente un grand danger pour l'avenir de notre société, qui ne parviendra à atteindre ses objectifs que si elle dispose d'un gouvernement crédible et légitime

et qui agit avec autorité. Nous assumons notre responsabilité à cet égard. Ce n'est qu'ainsi que nous montrerons notre tolérance vis-à-vis des idées des autres. Notre objectif est la recherche urgente d'un rassemblement national grâce au dialogue, auquel nous sommes attachés, en dépit des difficultés à surmonter.

Il y a un an, je disais de cette même tribune que notre gouvernement fera de la lutte contre la corruption un maillon de la politique de l'État. Je suis fier de déclarer aujourd'hui que nous nous acquittons de cet engagement. Nous avons créé le Secrétariat pour la lutte contre la corruption qui s'acquitte de ses tâches à partir du corps même de l'État et avec la large participation de la société par le biais des réseaux de citoyens et des gardes mobiles. En un an de travail, nous avons rendu public des cas de corruption mettant en cause les autorités de l'État. Des fonctionnaires corrompus ont été incarcérés et d'autres sont actuellement jugés pour des actes illicites. En outre, nous avons renforcé les programmes destinés à améliorer la gestion des organismes publics. Nous entamons actuellement la réforme de l'appareil judiciaire en renforçant la culture d'un état de droit fondé sur la notion de justice pour tous ainsi qu'en promouvant une stratégie propre à transformer les institutions politiques et économiques, en particulier celles du secteur informel, et à favoriser une gouvernance compatible avec un développement humain équitable.

Nous poursuivons inlassablement notre lutte contre le trafic illicite de drogues. Pour notre pays, le coût de cette lutte a été élevé sur les plans social, politique et économique et en sang bolivien. L'appui que la communauté internationale nous apporte nous motive et nous rassure. Néanmoins, cet effort nécessite un plus grand appui, proportionné à son importance, aussi bien en Bolivie que dans les sociétés où la consommation de drogues demeure un problème prioritaire à résoudre. Nous devons continuer d'honorer nos engagements et d'exhorter la communauté internationale à appliquer pleinement le principe de responsabilité partagée.

Pour la Bolivie, l'aide internationale est inestimable. Depuis cette tribune, je remercie les nations et organisations qui coopèrent avec nous. Mais je tiens aussi à souligner que la plus efficace des aides est celle qui respecte les décisions et les projets des pays bénéficiaires. En imposant des recettes toutes

faites et unilatérales, on crée souvent plus de problèmes qu'on n'en résout.

Notre continent, l'Amérique latine, a vu son rôle sur la scène internationale diminuer. Il est confronté à plusieurs problèmes de taille, notamment le blocus de la démocratie par la pauvreté, la corruption, l'inégalité et la mondialisation à laquelle il participe sans en tirer les fruits. L'intégration est la seule solution envisageable si l'on veut regarder l'avenir avec optimisme. La Bolivie oeuvre activement en ce sens, non seulement parce qu'elle appartient à des blocs sous-régionaux comme la Communauté andine et le Marché commun sud-américain (MERCOSUR), dont elle est membre associé, mais aussi parce qu'elle prône la fusion de ces deux groupes régionaux en une entité sud-américaine qui profiterait davantage à la région et lui permettrait d'accroître son influence. En tant que pays hôte du treizième Sommet des nations ibéro-américaines, la Bolivie s'emploie à affermir cette institution, composée des chefs d'État et de gouvernement de pays dont le poids culturel, politique et économique dans le monde ne cesse de s'accroître.

Dans cette optique, il est primordial que les décisions qui donneront naissance à un accord de libre-échange pour les Amériques visent un équilibre, pour l'instant incertain, entre les pays partenaires, qui tient compte du décalage très net qui existe entre la première puissance du monde et les nations les plus pauvres du continent, de façon à ce que cet instrument profite réellement à tous. Cela ne sera possible qu'en incluant dans les priorités, outre les questions purement commerciales, les infrastructures de transports et des communications, la science, le transfert de la technologie et l'éducation.

Les difficultés mises au jour par le débat mondial sur le commerce international sont une nouvelle preuve du fossé qui sépare nations riches et pauvres. Si l'équité est l'une des premières exigences de l'humanité, le seul moyen efficace de l'atteindre véritablement réside dans un système d'échanges commerciaux qui soit juste. Les pays pauvres demandent que leurs produits puissent entrer sur les marchés des pays riches dans des conditions acceptables. Cette revendication impérieuse touche à la politique systématique de subventions et de protectionnisme dont bénéficient les secteurs productifs clefs des nations les plus développées. Ces pratiques sont l'une des causes profondes de la

pauvreté et des tensions sociales qui prévalent dans les sociétés les plus défavorisées.

La Bolivie est particulièrement sensible à la question des mines antipersonnel, non seulement par principe – ces engins mortels continuant de tuer et de mutiler partout dans le monde – mais aussi parce qu'elles ont été disséminées en grandes quantités le long de notre frontière. Nous demandons instamment aux gouvernements responsables de continuer d'enlever et de détruire ces engins jusqu'à leur disparition totale.

Aujourd'hui, plus que jamais, je tiens à dire dans cette enceinte que la Bolivie ne renoncera pas à sa revendication légitime d'un accès souverain à l'océan Pacifique, notre pays ayant été créé en tant que république indépendante dotée d'un littoral maritime. Cette revendication, que nous formulons depuis plus d'un siècle, ne procède pas d'un entêtement ou d'un caprice, mais tient au fait que nous manquons de ressources économiques et que d'énormes obstacles géographiques entravent notre compétitivité. Cet enclavement pose un frein à notre croissance et au bien-être de nos citoyens, comme l'a montré l'analyse des problèmes propres à tous les pays méditerranéens. Il n'est que justice que nous retrouvions notre statut d'État maritime. Cela est pour nous inévitable et nous continuerons de solliciter la solidarité et le soutien de la communauté internationale à cet égard. Aspirant et voué à connaître l'intégration économique avec nos voisins, nous ne pouvons qu'exhorter le Gouvernement et le peuple chiliens à agir dans une optique d'avenir en réparant un préjudice historique qui a enclavé la Bolivie au siècle dernier.

Nous traversons une époque difficile, complexe et lourde d'incertitudes. Il est de notre devoir de marquer un arrêt et de nous interroger sur la validité d'un grand nombre de nos convictions. Aucune interrogation ou remise en question ne saurait être déplacée à un moment comme celui-ci où la quête d'un horizon plus clair et plus juste est une question de vie ou de mort pour notre planète.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je souhaite remercier le Vice-Président constitutionnel de la République de Bolivie de sa déclaration.

M. Carlos Mesa Gisbert, Vice-Président constitutionnel de la République de Bolivie, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Li Zhaoxing, Ministre des affaires étrangères de la Chine.

M. Li Zhaoxing (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord adresser mes chaleureuses félicitations à M. Hunte pour son accession à la présidence de la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale. Je remercie également M. Jan Kavan de sa très précieuse contribution à la présidence de l'Assemblée générale durant la dernière session.

Je profite de l'occasion pour faire part du très grand chagrin que m'ont causé les récentes morts tragiques, à Bagdad, de M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, et des autres membres du personnel de l'Organisation des Nations Unies.

Le XXI^e siècle arrive à la fin de sa troisième année, empreinte à la fois d'espoir et de détresse. La paix et le développement humain demeurent les thèmes majeurs de l'époque ainsi que l'aspiration commune des peuples de toute race, couleur et nationalité. Les notions de démocratie et d'égalité sont profondément enracinées dans le cœur des hommes. La communauté internationale a forgé le consensus de s'attaquer en commun aux problèmes mondiaux, grâce à une coordination et à une coopération renforcées.

Les pays entretiennent des relations économiques de plus en plus étroites. Les techniques de communication de pointe permettent de partager des informations en temps réel. Leurs intérêts étant interdépendants et enchevêtrés, les pays ressemblent de plus en plus à des passagers embarqués sur un même bateau. La coopération régionale s'est nettement approfondie et élargie avec l'apparition de mécanismes de coopération à différents niveaux, tandis que l'intégration économique régionale gagne du terrain dans de nombreuses régions du monde.

Pourtant, la situation internationale présente des aspects alarmants. Les guerres et les conflits continuent d'éclater sporadiquement à l'échelon local. Même si la guerre en Iraq est terminée, la paix demeure illusoire, sans aucune fin en vue des souffrances du peuple iraquien. Avec la situation entre Israël et la Palestine connaissant des hauts et des bas, le processus de paix au Moyen-Orient reste une tâche longue et difficile. En Afrique, les guerres continuent de faire rage dans certains pays.

Les préoccupations non traditionnelles en matière de sécurité telles que le terrorisme, le trafic de drogues, la prolifération des armes, la propagation des maladies et la dégradation de l'environnement, se sont accentuées. Au vu des conditions modernes, ces fléaux peuvent facilement se propager dans des régions ou même à travers le monde, rendant la situation sécuritaire des communautés humaines encore plus difficile.

L'humanité continue de faire face à de graves défis par son développement. Au cours des 30 dernières années, le nombre des pays les moins avancés a doublé, atteignant 50, ce qui représente un quart des États Membres de l'ONU. Le fossé sans cesse croissant entre le Nord et le Sud et les disparités entre les riches et les pauvres sont devenus un élément fondamental qui favorise de nouveaux conflits et nuit à la stabilité régionale.

Dans de telles circonstances, les peuples se posent inévitablement la même question : dans l'intérêt de la paix mondiale et du développement, quel nouvel ordre mondial devrions-nous établir au vingt et unième siècle?

La Chine estime que le futur bien-être de l'humanité dépend d'une coopération internationale plus étroite et d'un monde multipolaire. Il nous faut promouvoir la démocratie dans les relations internationales. La multipolarisation ne signifie pas le retour à l'âge des sphères d'influence ni une répétition de la rivalité, aujourd'hui disparue, entre les grandes puissances. Elle signifie simplement l'avènement d'un nouveau régime de relations internationales permettant à tous les pays – grands et petits, riches et pauvres, forts et faibles – d'être traités de façon égale et ne permettant à aucun d'entre eux d'imposer sa volonté aux autres.

Nous devons cultiver un nouveau concept en matière de sécurité, sur la base des principes de confiance, d'avantages mutuels, d'égalité et de coopération. La sécurité doit être maintenue grâce à la coopération et les différends doivent être réglés pacifiquement par le dialogue. Le recours fréquent à la force et la menace de son emploi doivent être évités. La pratique visant à assurer sa propre sécurité aux dépens des autres doit être rejetée.

Nous devons appuyer la diversité dans le processus de développement. Notre monde est un lieu où coexistent plusieurs couleurs et plusieurs styles.

Une seule note musicale ne peut pas produire une mélodie ni un alphabet phonétique, une langue. La sagesse humaine a permis l'avènement de nombreuses civilisations, nous permettant de suivre différentes voies de développement et d'adhérer à des valeurs diverses. C'est grâce aux échanges, à l'émulation et à l'intégration des diverses cultures que la raison et la sagesse humaines brillent de façon si éclatante.

Nous devons nous dévouer au renforcement des pays en développement dans leur plus grand nombre. Ces derniers, qui constituent les trois quarts de la population du monde, doivent devenir un pilier majeur d'un monde multipolaire. Sans leur participation intense et de façon égale, il n'y aura ni démocratie dans les relations internationales ni ordre mondial juste et rationnel. Sans leur revitalisation économique, il ne peut y avoir de développement digne de ce nom commun à toute l'humanité.

Nous devons promouvoir la coopération multilatérale. Celle-ci, sous ses diverses formes, doit devenir le véhicule principal de la gestion des affaires internationales. Les pays doivent s'associer pour faire face aux défis mondiaux, grâce à la coopération.

Dans un monde multipolaire, les pays doivent se respecter et se consulter au plan politique, s'efforcer d'assurer le développement en s'aidant mutuellement au plan économique, prospérer ensemble en s'inspirant des richesses culturelles des autres et en maintenant ensemble la sécurité par une confiance mutuelle, oeuvrant ainsi à la réalisation de la paix et de la prospérité de l'humanité.

Il y a plus de cinquante ans, nos ancêtres s'étaient rassemblés ici pour donner naissance à l'Organisation des Nations Unies. Ces 58 dernières années ont vu des efforts majeurs déployés par l'Organisation en vue de la préservation de la paix dans des régions et dans le monde, et de la promotion du développement et du progrès humains. L'esprit de la Charte des Nations Unies – caractérisé par des mots tels que « vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage » et « favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande » est largement accepté par la communauté internationale.

L'Organisation des Nations Unies est devenue l'organisation internationale la plus universelle, la plus représentative et celle qui fait le plus autorité dans le

monde d'aujourd'hui. C'est ce que l'histoire affirme et ce que la réalité impose.

La Chine est convaincue que dans la situation actuelle, les buts et principes de la Charte doivent être scrupuleusement respectés en vue d'assurer la démocratie, l'état de droit dans les relations internationales et la coexistence mutuellement avantageuse des peuples du monde.

Dans la gestion des affaires affectant la paix régionale et internationale, tous les États Membres sont obligés de tenir compte du rôle dirigeant et de l'autorité des Nations Unies et du Conseil de sécurité. La Chine est en faveur d'un rôle important pour l'ONU après la guerre en Iraq et sa reconstruction, et appuie le rétablissement de la souveraineté du peuple iraquien dans les meilleurs délais.

La Chine appuie également la réalisation des réformes nécessaires de l'ONU pour renforcer son rôle et son efficacité en fonction de l'évolution de la situation.

L'Organisation des Nations Unies représente un microcosme de notre monde. L'espoir du monde se fonde sur une Organisation puissante. Pour construire un avenir meilleur pour l'humanité, il nous appartient d'abord de transformer les Nations Unies en instance de coopération, au lieu d'une arène de récriminations. Aucun pays n'est entièrement peuplé de saints et aucun pays ne doit donc s'arroger le droit d'émettre des préjugés.

À cette fin, nous devons nous débarrasser de l'arrogance et des approches réductrices, et laisser l'harmonie, la compréhension et la tolérance sonner bien fort dans cette grande salle. Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières, et faisons en sorte que cela soit la devise de tous les États Membres.

Le développement est le fondement de la paix mondiale et du progrès humain, et nous sommes en faveur d'une coopération internationale accrue et d'un développement pour tous.

La situation actuelle – où le fossé entre le Nord et Sud continue de s'élargir sans cesse, avec des pays du Sud vivant dans une pauvreté extrême – doit changer sans délai. La solution tient dans la mise en place d'un nouvel ordre économique juste et équitable en réponse aux exigences de la mondialisation économique.

Un régime commercial multilatéral ouvert et juste doit être instauré et renforcé. Les principes d'entente mutuelle doivent être suivis pour assurer des progrès dans les pourparlers multilatéraux dans le domaine de commerce. Une attention particulière doit être accordée à la réforme et au renforcement du système financier international, à la mise en place d'un mécanisme financier d'alerte rapide et au renforcement de la capacité des pays à prévenir les crises financières et à y faire face.

Une coopération Sud-Sud plus dense et des échanges Nord-Sud doivent être encouragés. Les pays en développement devraient renforcer leur coopération et leur coordination et changer graduellement leur position désavantageuse dans le processus de mondialisation économique. Au mois de décembre, la deuxième conférence ministérielle du Forum de coopération Chine-Afrique aura lieu à Addis-Abeba, où les deux parties s'efforceront de renforcer leur coopération mutuellement avantageuse et basée sur l'égalité, et d'ouvrir un nouvel horizon dans la coopération Sud-Sud.

Les pays développés doivent également assumer leurs responsabilités en accordant un appui accru aux pays en développement dans les domaines de l'accès aux marchés, du financement, du transfert des technologies, de l'allègement de la dette et des termes de l'échange.

Toutes les communautés humaines représentent un ensemble organique lorsqu'il s'agit de développement. Si des centaines de millions d'êtres humains souffrent de froid et de famine, les pays riches ne pourront et ne devront pas jouir longtemps de leurs richesses. Le fossé saisissant en matière de richesses détruit la dignité même des êtres humains. Au vu du fossé monstrueux entre le Nord et Sud, le grand édifice de la future prospérité ne pourra pas résister.

Tout en traitant de la question du développement, il est nécessaire d'insister sur la nécessité d'un développement harmonieux de l'économie et de la société.

À l'heure actuelle, l'humanité se voit entravée dans la poursuite de son développement par une croissance démographique excessive, la dégradation de l'environnement, l'épuisement des sources d'énergie, le déclin et la disparition des cultures autochtones et d'autres contraintes encore. Le développement durable n'est réellement possible que lorsque l'économie et la

société fonctionnent en harmonie, en complémentarité, et qu'elles se soutiennent réciproquement et lorsque leur développement n'est pas contraire à la nature.

Dans la première moitié de l'année, le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) a frappé un certain nombre de régions et de pays. Cela atteste une fois encore de l'importance cruciale de la santé publique dans le cadre du développement. Si les pays doivent renforcer leurs systèmes de santé publique, le monde en général doit renforcer sa capacité de faire face aux maladies et aux catastrophes majeures en améliorant ses dispositifs de réaction d'urgence.

Le Gouvernement chinois appuie la proposition faite par l'Organisation mondiale de la santé et certains pays, à la cinquante-sixième Assemblée mondiale de la santé, en vue de la création d'un fonds mondial de lutte contre le SRAS, auquel il est prêt à contribuer. Nous engageons tous les pays à appuyer l'ONU dans son action à cet égard, et notamment l'intégration de la santé publique aux programmes de développement des Nations Unies et autres plans d'action et la promotion de la coopération régionale et internationale à cet égard.

En automne dernier, le parti communiste chinois a organisé son 16e Congrès national, qui a appelé à édifier, au cours des deux premières décennies du XXIe siècle, une société aisée à tous les égards. Et au printemps, un nouveau Gouvernement central chinois a été élu lors du 10e Congrès national du peuple – ce qui a permis une passation de pouvoirs en douceur.

Au premier semestre de l'année, le peuple chinois a livré un combat héroïque contre le SRAS, dont il est sorti victorieux. Beaucoup de personnalités et de pays amis dans le monde nous ont apporté, avec l'Organisation mondiale de la santé et d'autres institutions des Nations Unies, un soutien et une aide précieux, dont je tiens à les remercier de tout coeur.

La Chine a maintenu une croissance économique accélérée. Le produit intérieur brut du pays a augmenté aux deux premiers trimestres de 8,2 % par rapport à la même période l'an dernier et le commerce extérieur a fait un bond de 39 %. L'efficacité économique de la Chine s'est sensiblement améliorée et ses réformes progressent en bon ordre sur tous les fronts.

Il va sans dire que la Chine est un pays en développement. Elle a encore beaucoup de chemin à parcourir avant que tous ses citoyens ne vivent dans le

confort et même l'aisance. Le développement, par conséquent, reste la priorité absolue de la Chine.

Le développement de la Chine exige un environnement international et régional pacifique. Nous continuerons, pour notre part, de suivre une politique étrangère indépendante et pacifique et nous nous efforcerons de jouer un rôle constructif dans les affaires régionales et internationales.

La Chine continuera de préconiser des rapports cordiaux et de bon voisinage avec ses voisins dans l'intérêt de la paix et de la tranquillité dans la région. Favorables à la création, dans la péninsule coréenne, d'une zone exempte d'armes nucléaires, sur laquelle règnent la paix et la stabilité, nous avons engagé et parrainé les négociations tripartites de Beijing et le premier cycle de négociations à six. La Chine reste déterminée à régler pacifiquement la question nucléaire en péninsule coréenne par la voie du dialogue et de la construction d'une paix durable dans cette zone.

Pour se développer, la Chine a besoin du monde, mais le monde a également besoin de la Chine pour sa prospérité. Vu son développement rapide, le potentiel de la Chine, en termes de marché et de coopération, pourrait valoir à la région et au monde entier d'innombrables opportunités nouvelles.

Nous désirons la paix, la stabilité et le développement. Nous aspirons à l'égalité, aux bénéfices mutuels et à un résultat avantageux pour tous. Attentive au sens de l'histoire, la Chine a opté pour la voie du développement pacifique, en liant son nouveau dynamisme à celui de la région, aux intérêts de la majorité des pays et à la noble cause de la paix et du développement de l'humanité. Nous nous engageons ici à contribuer toujours plus à la prospérité et au progrès du monde.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Alexander Downer, Ministre des affaires étrangères de l'Australie.

M. Downer (Australie) (*parle en anglais*) : Me retrouver ainsi ici à cette tribune, pour représenter l'Australie en ma qualité de Premier Ministre, participer au grand concert des nations, est une expérience déroutante. Rarement cette tribune a-t-elle été assaillie par tant d'incertitudes, tant de défis à la paix et à la sécurité mondiales et à une réforme économique en bonne et due forme. Rarement sa

capacité de régénération, qui lui permet d'y faire face, a-t-elle été mise à l'épreuve de façon si persistante.

Conor Cruise O'Brien, l'une des meilleurs auteurs que l'Irlande ait produits, et fonctionnaire puis ambassadeur à l'ONU, avait fait cette fameuse observation :

« Le cynisme nécessaire, vis-à-vis de l'ONU, doit céder la place tôt ou tard à un sentiment de respect : le respect dû à [...] une institution qui est, en fait, la prière que l'humanité se fait à elle-même pour sauver son âme en dépit d'elle-même. »

Récemment, l'un des plus grands romanciers australiens, Frank Moorhouse, méditait lui aussi sur ce sujet dans un essai où il a dégagé deux nouveaux ordres mondiaux parallèles :

« Pour la première fois de notre vie, nous voyons à l'oeuvre deux agents très puissants des affaires internationales [...] le Conseil de sécurité de l'ONU [...] et les États-Unis. »

Il ajoutait que « malgré tout le cynisme que peut inspirer la futilité de l'intervention internationale, pragmatiquement, les êtres humains sont aidés quotidiennement par l'ONU » et que « des missions internationales visionnaires et novatrices » continuent d'y être conçues et réalisées.

L'estimation que fait Moorhouse de l'importance de l'ONU est discutable. Mais une combinaison de pragmatisme, de sens visionnaire et d'innovation réformatrice est bien nécessaire si l'on veut, comme je l'ai déjà dit, que cette Organisation évite de dilapider sa crédibilité et son influence en n'exerçant pas efficacement son pouvoir.

Selon les mots du Secrétaire général, M. Kofi Annan, nous ne devrions pas « reculer devant la nécessité d'améliorer et, au besoin, de modifier la structure et les fonctions de l'ONU et d'autres institutions internationales » pour qu'elles continuent d'oeuvrer efficacement en faveur de la paix et de la sécurité.

J'ai fait allusion aux défis mondiaux auxquels nous devons faire face. Le premier d'entre eux est l'aube de l'« ère du terrorisme ». Alors qu'il était possible, jadis, de voir dans le terrorisme l'héritage déplorable d'un petit nombre de régions dangereuses, aujourd'hui presque aucun pays n'a été épargné par ce

phénomène. Malgré la guerre que nous menons contre le terrorisme – une guerre que nous sommes en train de gagner – le terrorisme reste un fléau contre lequel ni l'âge, ni la nationalité, ni la religion ni l'appartenance politique ne donnent l'immunité. Il faut beaucoup de réflexion et d'imagination pour voir dans ces nouvelles formes de nihilisme ce qu'elles sont réellement : une négation de la civilisation et de la philosophie qui la sous-tend.

J'ai fait référence tout à l'heure au travail visionnaire et novateur que, parfois, seule l'ONU est en mesure d'effectuer. À cet égard, je voudrais prendre quelques instants pour rendre hommage au haut représentant du Secrétaire général à Bagdad, M. Sergio Vieira de Mello, bien connu de beaucoup des membres de cette Assemblée. Qu'un tel homme, qui faisait un travail aussi vital – avec tant de ses collègues – ait pu ainsi être envoyé par une bombe terroriste dans la démocratie silencieuse de la mort symbolise la lutte entre la civilisation et l'impensable.

Nous ne pouvons donner la possibilité aux terroristes d'infléchir le cours des événements mondiaux. Nous devons faire échec aux efforts qu'ils font pour troubler la sécurité et la prospérité mondiales, saper les fondements des pays démocratiques et déstabiliser l'édification des pays.

Le terrorisme a également créé une nouvelle urgence : le règlement d'un problème plus familier - la prolifération des armes de destruction massive. Les efforts faits par des États voyous pour la mise au point et le trafic de matières devant servir à fabriquer des armes de destruction massive justifient la priorité que nous donnons à la non-prolifération. La possibilité de voir tomber aux mains de terroristes des armes de destruction massive en fait un impératif absolu. Le terrorisme et la prolifération ne naissent pas du néant – sauf, bien sûr, d'un néant moral. Nous n'avons plus la possibilité de fermer les yeux sur les États en faillite qui en sont devenus les pépinières ou sur la criminalité transnationale, dont ils dépendent. La promotion de la bonne gouvernance et de la démocratisation est un impératif aussi bien moral que pragmatique. Elle est devenue la condition *sine qua non* de la sécurité internationale.

La bonne gouvernance sert tant les intérêts nationaux qu'internationaux et en tant que telle, fortifiera l'ONU elle-même. Sans cela, les États en développement ne pourront jamais tirer pleinement

parti des possibilités qu'offre la mondialisation, principalement la possibilité d'éliminer les divisions entre eux et les pays développés. Cela ne pourra se produire que si nous sommes tous prêts à accepter la discipline qu'impose la libéralisation des échanges mondiaux. Alors que les perspectives, après Cancun, ne semblent pas particulièrement favorables, la poursuite des objectifs de Doha reste le meilleur moyen d'atténuer la pauvreté et les maux qui en découlent dans les pays en développement.

Pour faire face à ces défis – sécurité, gouvernance, pauvreté, terrorisme et pandémies – il semble qu'une action collective soit le moyen d'obtenir les meilleurs résultats, car même les plus puissants parmi nous ne peuvent assumer ce fardeau à eux seuls. Une action régionale efficace demeure aussi extrêmement importante. L'Australie a établi avec ses voisins un réseau d'accords bilatéraux contre le terrorisme qui renforcent la liaison concrète au plan opérationnel entre les services régionaux de sécurité, de renseignement et d'ordre public, ce qui a permis de prévenir des attaques terroristes, de démanteler des réseaux et d'appréhender des terroristes.

De même, nous mettons sur pied des approches régionales pour faire face aux dangers que posent les États en faillite. Avec nos partenaires du Forum des îles du Pacifique, nous rétablissons l'espoir d'un avenir meilleur au peuple des Îles Salomon. Cette Mission d'assistance régionale a déjà bien avancé dans les efforts qu'elle déploie pour rétablir l'ordre et pour reconstruire les institutions de la gouvernance. Cette Mission, qui été demandée par le Gouvernement des Îles Salomon et qui est appuyée et mise en oeuvre par les nations du Forum des îles du Pacifique, est conforme à la Charte des Nations Unies qui envisageait dès le départ de déployer des efforts régionaux énergiques pour maintenir la paix et la sécurité internationales. En fait, nous allons continuer à axer nos efforts sur l'amélioration des normes de gouvernance qui sont au cœur de l'assistance que nous apportons à notre région. Les dirigeants du Forum des îles du Pacifique ont récemment approuvé les initiatives visant à promouvoir des institutions régionales plus efficaces et, le cas échéant, à mettre des ressources en commun pour veiller à ce que les services puissent se faire durablement.

Les vertus de l'action collective sont évidentes. Mais le collectivisme ne devrait pas devenir un mantra qui fasse obstruction à une action efficace. Parfois, les

moyens les plus efficaces pour préserver la sécurité – et, en fait, le droit international – vont de pair avec les mécanismes traditionnels de la diplomatie multilatérale. L'Australie est un fervent partisan des institutions et des processus multilatéraux, mais seulement dans la mesure où ceux-ci sont des moyens d'arriver à une fin efficace.

Les principaux traités mondiaux de désarmement et de non-prolifération continuent d'avoir un rôle critique dans la définition des normes de l'ordre international. Mais en fin de compte, ces instruments doivent être mis en oeuvre. Les États n'ont pas seulement le droit, mais l'obligation de prendre des mesures pour défendre ces normes, notamment lorsqu'il s'agit du transfert d'armes de destruction massive en dehors des cadres internationalement convenus. La conviction que les États doivent défendre les normes internationales – en particulier en matière d'armes de destruction massive – a amené l'Australie à se joindre à la coalition pour désarmer l'Iraq, de même que récemment, nous avons participé avec d'autres à ce que l'on appelle l'Initiative de sécurité contre la prolifération.

L'Australie estime que l'ONU a un rôle critique à jouer dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Son expérience directe au Timor-Leste nous le rappelle, et nous nous tournons vers l'ONU pour continuer à assurer la stabilité. L'Australie apprécie également le travail fait par l'ONU pour remettre sur pied la société civile en Iraq. Une grande partie des 100 millions de dollars promis par l'Australie en faveur de l'aide humanitaire et de la reconstruction en Iraq a été acheminée par le biais d'institutions des Nations Unies. Ce sont là deux exemples du rôle positif de l'ONU.

Néanmoins, le rôle de l'ONU dans les affaires internationales est observé au microscope et ce, pour de bonnes raisons. L'ONU, par l'entremise de ses États Membres doit en faire beaucoup plus pour s'adapter à un environnement mondial en évolution. L'Australie préconise depuis longtemps un système des Nations Unies plus centré et plus efficace. Les réformes proposées à ce jour par le Secrétaire général – en particulier les changements au maintien de la paix proposés dans le rapport Brahimi – sont un excellent point de départ.

Il faut à présent procéder à des changements radicaux et fondamentaux. Le Secrétaire général

déclare à juste titre que l'Assemblée générale est embourbée par un ordre du jour lourd et répétitif et par des débats stériles. Nous devons nous poser la question suivante : si une grande partie des activités de l'Assemblée générale – voire du Conseil économique et social – n'avait pas eu lieu, quelle différence concrète cela aurait-il fait? S'en serait-on rendu compte?

Encore une fois, comme l'Australie l'affirme depuis longtemps, la composition du Conseil de sécurité ne correspond plus aux réalités géopolitiques. Le nombre des membres permanents du Conseil de sécurité devrait être élargi pour se faire le reflet des réalités actuelles et l'on devrait y ajouter des pays tels que le Japon, l'Inde, le Brésil, l'Indonésie et un pays africain.

Nous sommes favorables à une refonte de l'architecture des Nations Unies, compte tenu, en particulier, des nouvelles menaces à la sécurité. Le fonctionnement des principaux organes des Nations Unies doit être réexaminé, tout comme les relations entre eux. Les vieilles coutumes – telles que l'hommage excessif à la souveraineté, souvent aux dépens de la préservation de l'humanité et des valeurs humaines – ne doivent pas nous empêcher d'agir. Nous devons mettre un terme aux doubles emplois absurdes. Nous devons axer de nouveau l'ONU sur des domaines où elle peut et doit faire une véritable différence. Mais nous devons faire preuve d'imagination et d'audace.

Le système de groupe, par exemple, doit être modernisé. L'Australie pourrait s'intégrer au Groupe de l'Asie orientale et du Pacifique, et la vieille division entre l'Europe orientale et occidentale doit disparaître pour refléter la nouvelle réalité européenne. Cela ouvrirait la voie à une plus grande coopération régionale au sein du système des Nations Unies et au règlement des problèmes sur une échelle régionale.

Bref, nous devons oeuvrer d'urgence à un plan audacieux de revitalisation que nous devrions examiner d'ici l'été 2004. C'est pourquoi nous nous félicitons de la proposition faite par le Secrétaire général pour que soit mis en place un groupe d'évaluation de haut niveau. Il faudra qu'existe un véritable engagement en faveur du changement – qui pourrait être avalisé lors d'une deuxième Conférence de San Francisco – pour que l'ONU puisse recouvrer sa crédibilité et réaliser ses promesses.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur dans le débat général pour la présente séance.

La séance est levée à 13 h 50.